

*l'Anti*capitaliste

N°109 | NOVEMBRE 2019 | 4 €

la revue mensuelle du **NPA**



ACTUALITÉS DU FÉMINISME



LA GRÈVE DE 50 000 OUVRIERS CHEZ GENERAL MOTORS : DES ENJEUX POUR TOUTE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE



APRÈS LE SUICIDE DE CHRISTINE RENON
INTERVIEW DE VÉRONIQUE DECKER



PROTECTION DES SALARIÉES, DES POPULATIONS, DE L'ENVIRONNEMENT SONT INDISSOCIABLES !

Sommaire

EDITORIAL

Antoine Larrache L'hiver vient, un hiver de luttes **P3**

PREMIER PLAN

Robert Pelletier Fin du mois, fin du monde : l'urgence de la convergence **P4**

Jean-Claude Vessilier La grève de 50 000 ouvriers chez General Motors : des enjeux pour toute l'industrie automobile **P7**

Véronique Decker « Il faudrait de l'écoute, du temps pour accueillir, de la formation pour les enseignants et des structures d'aide pour les enfants » **P9**

Christine Poupin Protection des salariéEs, des populations, de l'environnement sont indissociables ! **P11**

Joseph Daher Liban : le peuple veut la chute du régime **P13**

CorrespondantEs Marseille : McDo en pleine indigestion sociale **P16**

DOSSIER

CNIF Actualités du féminisme **P17**

Elsa Collonge Mobilisation contre la réforme des retraites : un enjeu féministe **P18**

Les militantes du comité NPA31 Contre les violences et les féminicides, construisons une mobilisation massive ! **P20**

Louise Sauvage Précarité, politiques d'austérité et violences faites aux femmes **P21**

Lisa Derradji Accès à la PMA pour les lesbiennes : révolution ou intégration ? **P25**

Mim Effé Des classes et des identités : entre les deux, l'intersectionnalité ? **P28**

Aurore Lancereau La grève comme élément stratégique **P32**

LECTURES

Jean-Marie Harribey

À propos de la Guerre sociale en France, de Romaric Godin **P34**

FOCUS

Alain Pojolat Grève des sans-papiers Paris Banlieue... La lutte paie ! **P36**

Retrouvez notre revue sur sa page du site national du NPA : <http://npa2009.org/publications-mpa/revue>. Les articles du dernier numéro y sont mis en ligne progressivement au cours du mois, tandis que l'ensemble des numéros précédents y sont téléchargeables en format pdf.

Illustration de Une :
Grève du 8 mars 2019 à Paraná en Argentine - Wikimedia Commons



Marche blanche pour Christine Renon, 5 octobre à Paris.
Photothèque Rouge - Martin Noda / Hans Lucas



S'ABONNER

PAR CHEQUE

à l'ordre de : NSPAC 2, rue Richard-Lenoir - 93100 Montreuil Cedex

France et DOM-TOM

Tarif standard		
Revue mensuelle	6 mois 22 euros	1 an 44 euros
Revue + Hebdo	6 mois 50 euros	1 an 100 euros
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue mensuelle	6 mois 18 euros	1 an 36 euros
Revue + Hebdo	6 mois 38 euros	1 an 76 euros

Etranger

Joindre la diffusion au 01 48 70 42 31 ou par mail :
<http://www.diffusion.presse@npa2009.org>.

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En complétant et retournant la formule publiée dans l'hebdomadaire et également disponible sur : <http://www.npa2009.org/content/abonnez-vous>

Tarif standard		
Revue + Hebdo	25 euros par trimestre	
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue + Hebdo	19 euros par trimestre	

L'Anticapitaliste

la revue mensuelle du NPA

Comité de rédaction :

Yohann Emmanuel, Antoine Larrache, Robert Pelletier, Laurent Ripart, Julien Salingue, Régine Vinon, Henri Wilno.

Pour contacter la rédaction :

contact-revue@npa2009.org

Directeur de la publication :

Ross Harrold

Diffusion :

01 48 70 42 31 - diffusion.presse@npa2009.org

Administration :

01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

Commission paritaire :

0519 P 11509

Numéro ISSN :

2269-370X

Société editrice :

Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication
SARL au capital de 3 500 € (durée 60 ans)

Tirage :

3 000 exemplaires

Maquette et impression :

Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 22
Fax : 01 48 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

L'hiver vient, un hiver de luttes

PAR ANTOINE LARRACHE

Au fur et à mesure que le froid s'installe sur le territoire, que les vidéos et appels se multiplient pour un mouvement de grève à partir du 5 décembre, dans de nombreuses têtes émerge l'idée d'un nouvel hiver 1995 contre la réforme des retraites Delevoye. L'analogie n'est pas sans fondements. Déjà en 1995, on parlait du recul du mouvement ouvrier organisé et des difficultés des organisations syndicales à mobiliser, déjà le « dialogue social », en particulier autour de la CFDT, minait la lutte des classes, mais déjà la capacité d'intervention de la classe laborieuse avait apporté une réponse, imparfaite, mais appuyée sur des embryons d'auto-organisation, sur des initiatives semi spontanées, sur une solidarité forte entre les secteurs professionnels, malgré les difficultés à construire une grève générale. La solidarité est un élément-clé dans ces batailles pour la Sécurité sociale. En effet, comme en 1995, les autres raisons de se mobiliser ne manquent pas : souffrance au travail révélée au grand public par les suicides, particulièrement celui de Christine Renon (voir page 9), réforme de la fonction publique, suppressions de postes dans le privé comme le public, dégradation des services publics, réforme de l'assurance chômage... Mais la spécificité des combats pour la Sécu est leur capacité à unifier d'immenses secteurs de la classe ouvrière et des couches populaires globalement, c'est trop ou pas assez, personnellement dans ce cadre j'enlèverai). On peut parler de la réforme avec ses collègues, mais aussi avec ses voisins de parler, à la caisse du supermarché et dans la rue.

POUR UNE GRÈVE DE MASSE CONTRE MACRON ET LE PATRONAT

C'est sur cette base objective, l'apparition d'intérêts de classe communs, sur des thématiques concrètes mais qui posent des problèmes politiques, que se constituent les grands mouvements de masse. En effet, bien que chacun calcule sa participation au mouvement en fonction des pertes qu'occasionnerait la réforme des retraites sur sa pension personnelle, cette réforme pose un enjeu de société : une nouvelle dégradation du niveau des pensions cassant de faire le système par répartition au profit de la capitalisation, la maîtrise de la gestion du système par l'État et la finance au lieu des salariés, la misère pour des millions de personnes, notamment de femmes, au lieu de la solidarité entre les salariéEs.

Le gouvernement sait dans quoi il s'engage et il s'organise. Il prend son temps, gère le calendrier et tente de déminer en promettant aux unEs et aux autres de tenir compte de leur spécificité.

Pour les militantEs combatifs, l'heure est venue de montrer leur capacité à combiner d'un côté revendications et moyens d'action radicaux et de l'autre capacité à entraîner et unifier les larges masses. Ne rien céder, exiger le retrait de la réforme, et même revendiquer de quoi financer réellement les retraites, en prenant sur les profits, en partageant le temps de travail sans perte de salaire, en revendiquant la retraite à taux plein à 60 ans (55 pour les métiers pénibles) dès 35 ans d'activité, à 75% des 5 meilleures années, l'unité des caisses et le contrôle par les salariéEs. Ne rien céder pour construire une grève de masse. Une des étapes importantes est la bataille pour la reconductible autour du 5 décembre. Il ne s'agit pas croire que, de façon magique, tout va basculer le 6 décembre – on connaît les difficultés importantes à construire la grève du 5 dans de nombreux secteurs – mais parce que cette bataille est juste : oui, nous voulons une grève reconductible, décidée dans les assemblées générales, dès que possible pour faire plier ce gouvernement, pour dégager Macron et sa politique.



Manifestation parisienne contre la réforme des retraites du 24 septembre 2019 - Photothèque du mouvement social - Patrice Leclerc

LE CONTEXTE INTERNATIONAL DOIT NOUS DONNER DES AILES

En Algérie, au Chili, en Irak, à Hong Kong, en Catalogne, les masses se soulèvent contre les gouvernements. Mathilde Larrère décrit le phénomène : « À première vue, les raisons de la colère dans certains pays peuvent paraître dérisoires, mais il faut voir cela comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase. L'historien britannique Edward P. Thompson a étudié cette étin-

celle et l'a expliquée avec son concept d'« économie morale de la foule ». On refuse ce nouveau sacrifice, mais aussi tout ce qui a été accepté jusqu'ici : les politiques néolibérales et leurs effets austéritaires, les écarts de fortune qui se creusent. La goutte d'eau de trop provoque le rejet du vase entier¹. » Comme pour le mouvement des Gilets jaunes.

Cela donne une grande responsabilité aux révolutionnaires pour construire les mobilisations, en respectant les rythmes des mouvements, des expériences qui doivent être massives et unitaires pour aboutir à des progrès et non des divisions, mais aussi en proposant, patiemment, de retourner la colère contre le gouvernement et le patronat. En liant les mobilisations actuelles avec l'urgence du combat pour le climat, la perspective révolutionnaire d'une société planifiée, contrôlée par celles et ceux qui produisent les richesses. □

(1) https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/liban/liban-chili-hong-kong-soudan-pourquoi-le-monde-est-il-en-train-de-se-soulever_3672025.html

Fin du mois, fin du monde : l'urgence de la convergence

PAR ROBERT PELLETIER

Convergence des luttes, front unique, unité, autant d'expressions reprises quand on tente d'élaborer des stratégies pour gagner contre Macron et son monde. Autant de conceptions qui devraient être assises sur une analyse un peu précise des rapports entre les classes, loin des formules simplistes. La colère gronde, mais les difficultés sont nombreuses et nous imposent d'essayer de comprendre la nature des obstacles à franchir.

Les disparités au sein de la classe des travailleurSEs sont à l'origine des difficultés à constituer un front commun dans les mobilisations, loin du mythe des 99% contre 1% et autres tentatives de constitution d'un peuple aux intérêts communs. L'actualisation de la réflexion sur les délimitations et différenciations au sein des classes sociales reste d'actualité.

FRAGMENTATION

Le mouvement des Gilets jaunes a mis en lumière certaines de ces questions en étant, celui qui a, à cette étape, le plus perturbé l'agenda du gouvernement. Mais ceci n'efface pas l'hétérogénéité sociale de ce mouvement qui explique à la fois les revendications avancées et les modes d'actions mis en œuvre. Il serait trop rapide d'en faire une espèce de nouvelle avant-garde offrant des solutions à la crise du « mouvement ouvrier » à la fois en termes de contenu revendicatif et de formes de mobilisation. La mobilisation pour les retraites fait également apparaître des fractionnements importants entre les différents groupes sociaux concernés. Les fortes mobilisations à la RATP, celles des retraitésEs et celles du Collectif SOS Retraites (regroupant les avocats et quatorze autres professions libérales) ne doivent pas masquer les importantes disparités des situations qui tiennent à la fois de différences de statuts dans la classe ouvrière mais aussi d'appartenance à des catégories sociales aux intérêts significativement différents. Les mobilisations dans le secteur de la santé voient affleurer les structurations sociales d'un milieu hétérogène entre médecins, infirmierEs, agentEs hospitalierEs. De même

dans l'Éducation nationale, il y a un grand écart entre les professeurs de facs et les professeurs des écoles et plus encore si l'on prend en compte les agents de service, de labo, les personnels administratifs et les différents statuts. Dans les entreprises, les fracturations sont multipliées par les différents échelons, qualifications, par les statuts. Mais aussi par l'assujettissement de nombreuses femmes aux métiers de comptabilité, gestion, secrétariat dont le rapport à la hiérarchie immédiate rend souvent très difficile la mobilisation aux côtés des ouvrierEs et technicienNEs. Enfin, la sous-traitance interne ou externe, la précarisation, l'uberisation, qui frappent notamment les jeunes, tendent même à masquer les frontières entre les différentes de classes, à laisser croire qu'il y a une continuité entre les donneurs d'ordre, vrais patrons, et le dernier maillon de la chaîne qui peut-être un « indépendant » de Deliveroo.

DES CONTOURS À REDÉFINIR

Les rapports entre les classes s'invitent donc dans le débat. Si certains tentent de reprendre les analyses qui constituent les classes sociales, ce n'est pas sans difficulté. Ainsi, un ouvrage collectif récent « Les Classes sociales en Europe » (*Les Classes sociales en Europe Cédric Hugrée - Étienne Penissat - Alexis Spire Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent, Agone*) retient surtout les catégories de « classes populaire », « classes moyennes » « classes supérieures », plutôt que d'essayer d'actualiser les repères de classe dans la société actuelle. A. Bihr, dans son livre « Entre bourgeoisie et prolétariat » (*Entre bourgeoisie et prolétariat,*

l'encadrement capitaliste, L'Harmattan) y contribuait reprenant l'approche de Marx comparant « l'usine à une caserne dont les contremaîtres seraient les sous-officiers, ou encore à un bain où "le fouet du conducteur d'esclaves est remplacé par le livre de punitions du contremaître" » en s'appliquant à déterminer comment se construisent les rapports de classe et la délimitation de l'encadrement capitaliste, selon lui vraie classe sociale, autonome dans ses fonctions, ses pratiques et ses visées politiques, qui regroupe tous ceux dont la tâche est de concevoir, organiser, contrôler et surtout légitimer les rapports sociaux d'exploitation et la domination du Capital. C'est dire qu'elle ne comprend pas seulement le personnel d'encadrement des entreprises et de l'appareil d'État, les animateurs sociaux et culturels, mais aussi les professionnels des organisations syndicales et des partis politiques. Ces évocations ne sauraient constituer une analyse approfondie de l'état du monde du travail mais juste donner une idée de l'ampleur des difficultés à mobiliser, à rassembler. Difficultés que l'idée d'une « trahison » des bureaucraties « ouvrières » (syndicats, partis) ne permet pas de résumer parce qu'elle masque des obstacles objectifs plus profonds.

DE L'UNITÉ

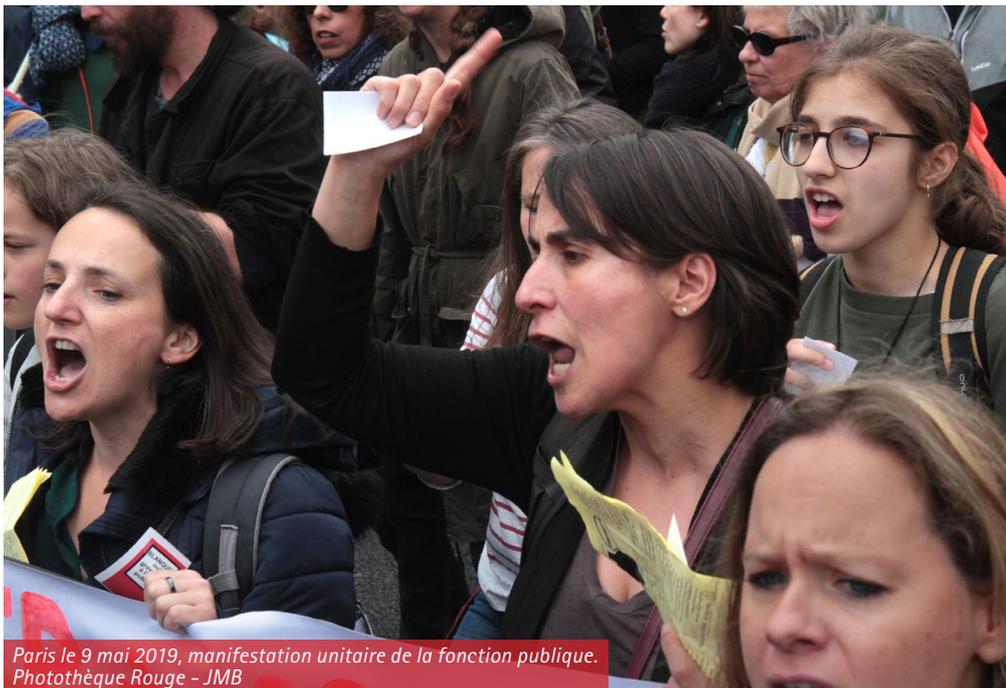
Le concept de front unique est né dans le cadre de la création de la IIIème internationale (*cf Les quatre premiers congrès de l'Internationale communiste*) dans une situation où le prolétariat est à l'offensive et où il s'agit de rassembler dans les mobilisations les masses influencées d'un côté par les partis de la IIème internationale

passés dans le camp de la bourgeoisie, de l'autre, celles influencées par ceux de la nouvelle internationale, voire des forces « intermédiaires ». Mais, dès le début des années 30, il est clair que la situation s'est défavorablement retournée. À nouvelle période, nouveau parti et nouveau programme, le Programme de transition (*Programme de Transition, L'agonie du capitalisme et les tâches de la IVe Internationale, Trotsky, 1938*) constitue une mise à jour de la question de l'unité du prolétariat dans une phase de dégradation inédite du rapport de forces. Ce plan d'action est cependant en continuité avec les théories héritées de la période précédente : « *Le prolétariat accède à la prise de conscience révolutionnaire non par une démarche scolaire mais à travers la lutte de classes qui ne souffre pas d'interruptions. Pour lutter, le prolétariat a besoin de l'unité de ses rangs. Cela est vrai aussi bien pour les conflits économiques partiels, dans les murs d'une entreprise que pour des combats politiques* » nationaux « tels que la lutte contre le fascisme. Par conséquent, la tactique de front unique n'est pas quelque chose d'occasionnel et d'artificiel, ni une manœuvre habile, non elle découle complètement et entièrement des conditions objectives du développement du prolétariat ». (La Révolution allemande et la bureaucratie

stalinienne, Trotsky, 1932). La discussion sur l'unité, après une éclipse de plusieurs décennies, est réapparue dans les années 70. Curieusement, ce sont plus les vellétés unitaires du PCF et du PS, dans la foulée de mai 68, en vue de la constitution d'un gouvernement de « gauche », qu'une montée des mobilisations qui va faire ressurgir le Programme de transition, y compris avec des formules sur la question du gouvernement, héritées des expériences des années trente notamment.

L'ÉCHEC DES STRATÉGIES ALTERNATIVES

Depuis, la dégradation du rapport de forces au détriment du prolétariat, les politiques d'accompagnement des politiques de la bourgeoisie en matière économique et sociale, voire de répression, par les partis et syndicats « ouvriers » et les reculs de l'influence de ces organisations ont déplacé la préoccupation de l'unité et les formulations de Front unique en direction des institutions, des élections, masquant en grande partie leur importance sur le plan des grandes confrontations de classe. Gouvernement ouvrier, gouvernement des organisations ouvrières, etc. sont des formulations qui peu utilisées et peu comprises. La perte d'influence des organisations syndicales pose les problèmes de mobilisation tant sur les questions économiques (salaires, suppression d'emploi, etc..) que plus politiques (attaques contre le Code du travail, la Sécu, les retraites, répression, etc..), et renforce



Paris le 9 mai 2019, manifestation unitaire de la fonction publique. Photothèque Rouge - JMB

l'idée que c'est dans les élections et les institutions qu'on doit contenir le recul global. Depuis 1995, la stratégie des centrales syndicales est en échec, confrontée à des difficultés de mobilisation au-delà des stricts rangs militants. La création des SUD puis de Solidaires ou de la FSU a permis, un certain temps, de compenser la passivité des appareils. Mais l'évolution de la FSU et les difficultés à peser sur le cours des choses de Solidaires ont découragé bien des militantEs au fil des échecs

des mobilisations. Cette impuissance a conduit à l'apparition de formes de mobilisations se vivant comme parallèles, voire opposées. « Nuit debout », les « cortèges de tête », Front social et divers collectifs et regroupements ponctuels ont représenté des tentatives de rompre avec les stratégies d'échecs. Et surtout le mouvement des Gilets jaunes tente depuis un an de réunir rassemblement large, détermination, radicalité et auto-organisation. Avec des revendications allant de la taxe sur les carburants au renvoi de Macron et de son monde, le rapport de force à constituer est bien au-dessus des capacités de mobilisation des différents regroupements alternatifs aux directions confédérales.

DES SECTEURS IMPORTANTS DISPONIBLES À LA MOBILISATION

C'est dans ce contexte que s'ouvrent les perspectives de mobilisations de cette année 2019-2020. Une année au cours de laquelle le pouvoir devrait

tenter de faire passer la décisive contre-réforme des retraites. Ce qui s'impose tout d'abord, c'est l'existence de nombreuses mobilisations qui combinent radicalité et persévérance. D'abord dans le secteur hospitalier, avec les exemples de l'hôpital psychiatrique de Saint Étienne du Rouvray, de l'hôpital Pur-

pan de Toulouse et des 250 services d'urgences mobilisés. Dans l'impossibilité d'exercer effectivement leur droit de grève, l'épuisement moral et physique, la colère leur font trouver des modes d'actions inédits sur lesquels la répression ne semble guère avoir d'effets. À La Poste, cela fait des mois et des mois que les mobilisations



se suivent et se ressemblent contre les réorganisations. Depuis des années, les salariéEs de l'hôtellerie ont multiplié les luttes pour les salaires, les conditions de travail et la cessation de la sous-traitance, massive dans ce secteur. Régulièrement, des sans-papiers se mobilisent pour imposer aux employeurs la remise des CERFA, premier pas vers une possibilité de régularisation. La mobilisation des jeunes et des moins jeunes autour de la question climatique est maintenant inscrite de façon durable dans le paysage.

On sent, on voit bien que les colères sont là, à fleur de mobilisation. La journée de mobilisation sur les retraites pour la RATP s'est soldée par une grève massive. L'accident qui s'est produit dans les Ardennes a fait s'exprimer à la SNCF au grand jour la colère emmagasinée au fil des réorganisations, désorganisation, mises en danger des salariéEs et des usagerEs. À ce titre, la mobilisation a alerté le gouvernement sur les possibilités de la montée de la colère face à sa politique.

POUR QUELLE UNITÉ

À cette étape, le risque est important de voir se reproduire plus ou moins la situation de 1995. Avec d'un côté le secteur public, éventuellement appuyé par d'autres secteurs aux systèmes de retraites particuliers, largement mobilisés, et un secteur privé supporteur mais aussi spectateur de la lutte. Un retour à la grève par procuration mais dans une situation plus dégradée. D'un

côté EDF-GDF, La Poste, la SNCF ont des capacités de mobilisation moindre au fil des réorganisations destructurantes et affaiblissant les capacités de mobilisation des organisations syndicales. Les évolutions sociologiques et les positionnements syndicaux dans l'Éducation nationale risquent de peser également défavorablement. Dans la métallurgie, l'accumulation des défaites plus ou moins en rase campagne ne présage pas d'une volonté, d'une capacité de mobilisation, de prise d'initiative, après les défaites de GM&S, Ford, puis General Electric et bien d'autres. En ce qui concerne l'attitude des directions syndicales des questions se posent aussi. En 1995, la combativité de la direction de FO était en grande partie motivée par la volonté du gouvernement de l'évincer de la direction de la Sécurité sociale au profit de la CFDT. Si la direction de la CFDT a ouvertement soutenu Juppé et combattue la mobilisation, il existait en son sein une opposition structurée, notamment dans les transports publics permettant la construction d'un mouvement unitaire déterminé. Enfin les secteurs des transports, en particulier la SNCF et la RATP, au côté d'EDF étaient des bastions tant politiques qu'organisationnels pour la CGT, lui imposant une relative volonté de mobilisation. Enfin, l'offensive répressive engagée successivement par les différents gouvernements est à un niveau jamais atteint depuis la guerre d'Algérie. Avec un effet dissuasif tant en ce qui concerne les manifestations que le droit de grève.

QUE FAIRE ?

Pourtant le fond de l'air est aux soulèvements populaires, sociaux à l'échelle internationale du Liban au Chili en passant par l'Algérie, l'Égypte, Haïti, l'Équateur, Hong Kong, l'Irak, la Catalogne et la grève "historique" des salariéEs de General Motors aux USA. Un climat social, politique international qui, entremêlé aux poussées de colère en France, pourrait bien finir par peser sur la politique macro-économique. La possibilité d'un mouvement social important en France peut s'inscrire à la fois dans les multiples mobilisations évoquées plus haut et dans la forme de globalisation passant des luttes pour « la fin du mois » à celles contre « la fin du monde » perceptible tant chez les Gilets jaunes que dans les mobilisations pour le climat. L'enjeu consiste donc à inscrire en chapeau des mobilisations une volonté de régler les comptes, tous les comptes avec ce gouvernement, avec cette bourgeoisie arrogante. Dans ce contexte l'exigence de démissions de Ministres (Blanquer, Castaner, Pénicaud, Bourne...) pourrait placer les questions politiques au cœur des mobilisations avec, comme le clamaient les Gilets jaunes, l'exigence de la démission de Macron. Dans ces batailles sociales à objectifs politiques les dispositifs unitaires seront probablement variables tant au niveau syndical que politique, voir associatif. L'objectif étant de réunir les conditions les plus favorables aux mobilisations c'est-à-dire la grève, les manifestations mais aussi une auto-défense de celles-ci. □



Photothèque Rouge - Damien Vergne

La grève de 50 000 ouvriers chez General Motors : des enjeux pour toute l'industrie automobile

PAR JEAN-CLAUDE VESSILIER

La grève chez General Motors a été aux États-Unis la plus longue grève totale chez l'un des trois grands constructeurs automobiles depuis cinquante ans. Alors qu'une prévisible récession de l'industrie automobile mondiale est déjà entamée et que les États-Unis sont plongés dans une crise politique, cette grève met, au sein du pays capitaliste le plus puissant du monde, l'activité revendicative de la classe ouvrière au premier plan.

Cette grève est une conséquence différée de la grande récession de 2008-2009 dont les travailleurs de l'automobile ont été les premières victimes. La production y avait alors diminué de moitié passant de plus de 11 millions de véhicules en 2006 à 5,7 millions en 2009. Du jamais vu depuis la crise de 1929. En échange d'un prêt de sauvetage de 51 milliards de dollars octroyé à General Motors en faillite, l'administration Obama était devenue au sens strict, propriétaire de la firme automobile, possédant directement 60 % de son capital. La seule exigence fixée à la direction de l'entreprise, restée largement inchangée, fut de restaurer les profits. Pour ce faire, la recette classique du capitalisme a été utilisée, la destruction du capital immobilisé dans les moyens de production : quatorze usines ont été fermées.

MOBILISATION AUTOUR D'UNE GRÈVE General Motors sauvé ainsi par des fonds publics, a ensuite renoué avec les profits, 12 milliards de dollars de bénéfices en 2018, les dividendes et la consommation somptuaire des hauts dirigeants. Et pendant ce temps, l'UAW, l'Union des travailleurs de l'automobile, seul syndicat reconnu par les trois « grands » constructeurs automobiles, a accompagné les sacrifices demandés aux travailleurs/ses, entérinant le blocage des salaires, une précarisation croissante du travail, et la prolongation du système de salaires à deux niveaux, où les embauchés après 2007 gagnent moitié moins que les plus anciens. Ces renoncements étaient censés préparer des lendemains plus heureux pour les salariés. Et chez

GM, le nombre des emplois régis par un contrat de travail UAW est passé de 470 000 à 50 000 aujourd'hui ! L'annonce en décembre 2018 de la suppression de 15 000 emplois et de la fermeture de plusieurs usines dont trois sur le territoire des États-Unis a prouvé une nouvelle fois que les sacrifices imposés aux travailleurs n'avaient servi qu'à augmenter les profits. La grève chez General Motors a commencé le 15 septembre 2019, le jour de l'expiration du précédent contrat de travail négocié par l'UAW quatre ans auparavant. La règle veut en effet que dans l'automobile les négociations s'engagent avec seulement l'un des trois grands constructeurs afin d'obtenir un accord devant s'appliquer aux deux autres. Il y a quatre ans ce fut Chrysler, aujourd'hui c'est avec General Motors, la firme contre laquelle les griefs étaient les plus importants après les fermetures d'usines annoncées en décembre 2018.

Cette grève a donc été déclenchée dans le cadre d'une négociation institutionnelle bien formatée par un syndicat l'UAW dont l'histoire remonte aux moments intenses de lutte des classes des années 1930, mais qui est devenu une « machine » dont plusieurs membres importants de la direction sont aujourd'hui impliqués dans des affaires de corruption. Du point de vue d'en bas, c'est tout autre chose : une grève de plus d'un mois de près de cinquante mille salariés tenant des piquets de grève, vers lesquels sont venus plusieurs des candidats du parti démocrate dont Bernie Sanders, recevant un soutien de nombreux associations et syndicats, encouragés par voisins et familles, et vivant avec l'allocation de 250 dollars par semaine (devenue

275 dollars après quelques semaines) fournie par l'UAW, au maximum la moitié de la paie habituelle chez GM : tout cela ne peut que modifier la conscience de milliers de travailleurs/ses aux prises avec un patron qui ne veut rien céder.

« C'est le moment de reprendre ce qu'ils nous ont pris ! » : voilà ce qui s'entend sur les piquets de grève. Il s'agit pour les grévistes de réussir à inverser le cours de la politique suivie par General Motors depuis ces dernières années. Au blocage général des salaires s'ajoute la division entre les plus ancienNEs, les nouveaux/elles embauchéEs, les temporaires et les sous-traitants, tous travaillant dans les mêmes ateliers avec des salaires, des droits à la retraite et aux congés, des assurances santé tous différents. C'est un mouvement contre la précarisation des emplois et pour l'égalité entre touTEs les salariéEs. L'UAW a finalement signé un accord ainsi caractérisé par un regroupement de syndicalistes UAW d'opposition, la Caravane des Travailleurs de l'Automobile : « *les inégalités continuent et les concessions demeurent* ». La grève s'est prolongée jusqu'au 25 octobre 2019, lorsque l'accord a finalement été ratifié par le vote d'une majorité relative de 57 % des 40 790 votants sur un total de 48 000 travailleurs/ses concernéEs.

De plus, alors que qu'un accord signé avec l'un des trois grands constructeurs est appliqué dans ses grandes lignes chez les deux autres, il n'est pas sûr que dans la situation actuelle les travailleurs de Ford et Fiat-Chrysler acceptent les

accords qui leur seront proposés. Les mobilisations engagées le 15 septembre ne sont pas closes !

UNE FORME DE « RUÉE VERS LE SUD »

Phénomène bien connu dans toute l'industrie automobile mondialisée, le rôle des équipementiers et des sous-traitants augmente alors que les échanges se multiplient entre lieux de production sous les contraintes despotiques du « juste à temps ». Aux États-Unis comme en Europe les constructeurs automobiles proprement dits ne fabriquent plus qu'aux environs de 20 % de la valeur de l'automobile sortie de chaîne. La part des salaires ne représente que 5 % du coût total de fabrication d'un véhicule chez un constructeur automobile. La délocalisation de la production d'automobiles depuis la région de Détroit et des grands lacs a commencé depuis déjà plusieurs années. Elle a d'abord été le fait des firmes japonaises et européennes qui construisent de nouvelles usines automobiles dans les États du Sud des États-Unis, là où ne s'appliquent pas le droit syndical et les dispositions négociées par l'UAW dans les zones « historiques ». Ainsi, l'UAW se voit interdire le droit d'y implanter des sections syndicales avec des batailles qui durent depuis plusieurs années autour de l'usine Nissan de Canton dans l'État du Mississippi et celle Volkswagen de Chattanooga dans l'État du Tennessee. Des votes organisés par les directions d'usine ont, dans les deux cas, confirmé la non-reconnaissance du syndicat de l'UAW, c'est à dire son interdiction de fait. Le Sud ne s'arrête pas au Rio Grande. La création en 2014 de la zone de libre échange l'ALENA entre les États-Unis, le Canada et le Mexique a permis de commencer à mettre en place un espace intégré de production automobile à l'échelle de l'Amérique du Nord. C'est le même phénomène qu'en Europe où les différents pays de l'Europe centrale et de l'Est, ainsi que ceux du pourtour méditerranéen, ont été intégrés à un espace de production aux usines interchangeable et soumises à une féroce concurrence interne. La différence est que la géographie de l'Europe permet des implantations dans de nombreux de pays alors que la seule base extérieure à bas salaires contiguë aux États-Unis est le Mexique.

Il est devenu en quelques années l'un des grands producteurs mondiaux 4 100 000 véhicules fabriqués en 2018, le double de

la production française à titre de comparaison. Et plus des trois quarts de cette production est exportée, dont 2,7 millions vers les États-Unis. Mais les flux sont inverses en ce qui concerne les pièces : les importations en provenance des États-Unis représentent en valeur plus de la moitié de la production au Mexique. La mise au chômage technique de 6 000 ouvriers d'une usine de General Motors faute d'approvisionnements suite à la grève est la preuve pratique de l'importance de ces échanges. Devant cette intégration progressive à un même espace de production, les discours de Trump ont été jusqu'à présent de peu d'effets, les firmes nord-américaines ayant continué à investir au Mexique comme avant son élection. Vouloir transformer la longue grève des travailleurs de GM en une grève contre le Mexique, c'est à dire contre les travailleurs mexicains fait partie de la panoplie des *fake news* de Trump. Ce n'est pas parce que le correspondant du *Monde* aux États-Unis s'en fait le colporteur qu'elle devient réalité. Toutes les images des piquets de



grève, diffusées partout dans le monde, montrent le slogan « UAW on strike » ou bien des revendications portant sur les salaires et l'assurance maladie.

DES BAGNOLES AMÉRICAINES PEU EXPORTABLES

General Motors, au moment des guerres commerciales de Trump, est bien sûr partie prenante de la mondialisation de la filière. GM a vendu en 2018 plus de voitures en Chine qu'aux États-Unis, 3 600 000 voitures contre 3 000 000. Grâce aux alliances nouées avec ses entreprises chinoises associées, GM a transféré en 2018 plus de 2 milliards de dollars de profit. Le déficit commercial des États-Unis avec le reste du monde pour le secteur

automobile n'est en rien causé par cette activité. Il est colossal : en 2017, 169 milliards de dollars contre un solde positif de 150 milliards de dollars pour l'Union européenne et de 127 milliards de dollars pour le Japon. Ce déficit, une constante depuis des décennies mais accentué aujourd'hui, est principalement dû à la faiblesse des exportations vers le reste du monde. La production des États-Unis n'est exportée qu'à hauteur de 13 % contre des proportions de 33 % pour l'union Européenne et de 50 % pour le Japon. Le motif principal : depuis toujours les bagnoles américaines *made in USA* sont peu vendables ailleurs. L'exploitation récente du pétrole et du gaz de schiste a encore aggravé le phénomène avec la mode des mastodontes SUV, ogres en consommation d'essence et encore moins exportables. Pour une firme multinationale, l'important est la consolidation de ses profits d'où qu'ils viennent dans le monde. Pour l'appareil d'État d'un pays capitaliste, le suivi des comptes de son commerce extérieur entre importations

et exportations est nécessaire. C'est là une vraie contradiction entre firmes mondialisées et appareils d'État, fût-il celui de la première puissance du monde.

La mondialisation de l'économie capitaliste est un processus, pas un état du monde achevé et stabilisé. Le départ de General Motors d'Europe, suite à la vente des filiales Opel Vauxhall à PSA, et le repli de Ford après avoir fermé l'usine de Blanquefort témoignent de ces mouvements d'aller et retour dont la seule boussole est le profit. Mais tous leurs plans pour affecter les ressources en vue d'un profit maximum ne savent et ne peuvent pas prendre en compte les imprévus de la lutte des classes. Voilà ce que signifie cette longue grève chez General Motors. □

Après le suicide de Christine Renon « Il faudrait de l'écoute, du temps pour accueillir, de la formation pour les enseignants et des structures d'aide pour les enfant »

INTERVIEW DE VÉRONIQUE DECKER*

Le suicide de Christine Renon révèle une grande souffrance. Quelle est selon toi l'ampleur de la souffrance au travail des enseignantEs aujourd'hui ?

La plupart des enseignants ont choisi ce métier en raison de son humanité, de la fraîcheur des enfants, du plaisir qu'il y a à organiser la passation des savoirs à la génération qui nous suivra. Mais désormais, une normalisation de tous les gestes professionnels, une insécurité constante autour de procédures sans cesse modifiées et instables (programmes, organisations, décisions) génère une pression qui impose de vivre sous le stress constant de ne pas faire ce qu'il faut et quand il le faut. Les environnements numériques de travail sont une inintelligence artificielle qui nous impose de faire rentrer les élèves dans des cases pré remplies, et de faire disparaître artificiellement

ceux qui n'entrent pas dans les cases. Ainsi l'enfant qui n'a pas eu de place dans une classe d'enfants handicapés, qui ne sait pas lire ni compter jusqu'à 10, n'a pas le droit de rester à l'école élémentaire lorsqu'il a eu ses 11 ans, et doit rejoindre une 6ème banale, dans laquelle il ne peut rien comprendre, jusqu'à ce que cette violence le fasse exploser, puis un Conseil de discipline pourra l'exclure, sans qu'aucune classe adaptée à la situation ne puisse le reprendre en charge. Ainsi l'enfant né prématuré le 31 décembre devra entrer en CP l'année de ses 6 ans ou avoir construit un dossier d'enfant handicapé, alors qu'il est simplement immature et qu'il suffirait d'attendre une année de plus pour qu'il puisse faire un CP sans souffrance. Ainsi, le tout-petit qui n'a jamais quitté ses parents doit entrer à l'école toute la journée, et dès le début de septembre, même si

des structures d'aide pour les enfants, afin de faire toutes les préventions nécessaires.

Comment expliques-tu ce geste ? Qu'est-ce qui fait que des enseignantEs vont jusqu'à se donner la mort, plutôt que le congé maladie, la démission, etc.

La situation des écoles de Pantin est une situation particulière, car le poste de l'Inspection est à titre provisoire depuis plusieurs années, en raison de la décharge syndicale de l'Inspecteur titulaire, les directrices et directeurs doivent donc chaque année s'adapter à une nouvelle personne. Par ailleurs la ville de Pantin est une des rares villes du 93 à avoir choisi de rester à 4,5 jours, ce qui a fait partir de nombreux enseignants expérimentés et titulaires, qui ont préféré à salaire égal s'épargner deux trajets domicile travail pour quelques heures de classe. Les directions d'école ont dû faire face à l'arrivée brutale de nombreux enseignant-es nouveaux, inexpérimentés et parfois même contractuels sans formation. Tout cela en plus des impératifs de productions normées qui étouffent les écoles aujourd'hui (identification des élèves, évaluations des compétences, différenciations pédagogiques sans formation, inclusions d'enfants en difficulté sans aides adaptées, programmation d'exercices de sécurité intrusion, incendie, risques majeurs...) La directrice était une directrice très impliquée, qui a dû travailler tout le mois de la rentrée au moins le double



la propreté n'est pas acquise, obligeant l'école maternelle à gérer des couches et des changes bien au-delà des « petits accidents » dont elle avait l'habitude. L'évolution du gouvernement, c'est toujours plus de procédures, toujours plus d'évaluations, de surveillances, là où il faudrait de l'écoute, du temps pour accueillir, de la formation pour les enseignants et

d'heures que ce qui est normalement prévu, et elle est allée jusqu'au burn-out total.

La hiérarchie sait bien que la charge de travail des directrices et directeurs d'école n'est pas faisable à la rentrée sur les temps impartis : toutes et tous reviennent le dimanche, emportent chez eux des fiches de données à rentrer dans les logiciels de gestion la nuit, et ruinent leur vie personnelle pour tenir le rythme, car derrière tout cela, il y a des collègues, il y a des enfants et que tout le monde a peur de nuire à l'intérêt des élèves si le travail n'est pas fait. Pour finir, l'obligation scolaire en maternelle a imposé une rentrée particulièrement violente, avec obligation de venir toute la journée, même pour les enfants qui n'avaient jamais quitté leurs parents, dans une atmosphère tendue puisqu'aucun poste supplémentaire d'ATSEM n'a été donné alors que la charge de travail liée aux dortoirs qui ont doublé est évidente. Au contraire, dans beaucoup de villes, l'obligation de financer désormais les maternelles privées s'est faite à moyens constants, en prenant sur le budget des écoles publiques.

Quelle est selon toi la responsabilité des réformes gouvernementales de ces dernières années, depuis Darcos en particulier, qui selon moi ont été un moment décisif pour initier des attaques phénoménales contre le sens que les enseignantEs donnent à leur métier ? Et des municipalités ?

Nous sommes passés de la collecte de quelques données indispensables à un véritable travail de sociologie : les enfants ont désormais un identifiant unique, généré dans une base de données qui collecte chaque année des informations plus précises (nom, prénom, métiers des parents, téléphones fixes et mobiles adresses des deux parents, catégorie socio professionnelle de leur emploi...) alors qu'auparavant les parents remplissaient une fiche et qu'il n'y avait qu'à la ranger dans un classeur. Les écoles doivent avoir des planifications de sécurité incendie, intrusion, risques avec des plans, des explications, des exercices, dont les bilans sont à nouveau collectés sur des plateformes numériques, qu'il faut renseigner dans des délais contraints, la hiérarchie attend des directeurs une interface constante

avec l'écran, alors qu'au contraire les directeurs ont besoin de temps pour discuter avec leurs collègues de l'organisation réelle de l'école, mais aussi pour accueillir les parents, pour aider à la mise en place des dispositifs particuliers concernant les élèves handicapés, ou non francophones, ou en difficulté de comportement. Par ailleurs, la « réforme des rythmes scolaires » a donné aux municipalités des envies de diriger les écoles communales et de prendre des décisions pédagogiques qui sont parfois contradictoires avec les souhaits des enseignants. Mais la lettre de Christine Renon est claire, c'est bien le gouvernement qui est mis en accusation par la multiplication des tâches et l'absence des secrétaires qui nous avaient aidés pendant plusieurs années, et dont les postes en emploi aidé ont été supprimés. Dans le 93, la plupart des directrices et directeurs d'école n'ont plus de classe, car toutes les écoles sont énormes. Mais tous ploient sous la charge des demandes diverses de l'administration de l'Education Nationale et de celles des municipalités, qui chacune mettent sans cesse des contraintes et des exigences, avec des délais impossibles à tenir, surtout aujourd'hui où nombre d'enseignants sont sans formation, et où les parents d'élèves, parfois égarés, ont besoin de temps et de guidance.

La modification incessante des programmes, des cycles, des contenus, des injonctions fantaisistes comme la chorale de rentrée, le jardin pédagogique, l'affichage de la Marseillaise, l'obligation d'un système d'alerte intrusion ne correspondent en rien aux attentes réelles des enseignants et des écoles.

Comment faire aujourd'hui pour lutter contre cette perte de sens du métier, pour lutter contre l'isolement, notamment sur le plan pédagogique et face aux difficultés des élèves ? Comment faire son métier autrement, malgré les transformations subies par l'Éducation ?

Il faut revenir aux enfants, aux besoins réels d'un enfant, de la maternelle au lycée. Pour les très jeunes enfants, encore fragiles, il faut éviter les trop grands groupes, les situations stressantes, les séparations brutales. Il faut revenir au quartier, aux parents, pour fonder de véritables projets qui placent les écoles publiques au cœur de la vie du quartier, au lieu d'en faire des bunkers qui passent leur temps à imaginer des

agressions, des incendies, des intrusions, et à faire des exercices inutiles (car il est inutile de tenter de conserver une classe de maternelle silencieuse cachée sous les tables...). Il faut imposer une limite à la taille des bâtiments scolaires : pas plus de 6 classes en maternelle, de 10 en élémentaire, pas plus de 400 élèves en collège, et 800 en lycée. Pour résister, il faut que des équipes stables d'enseignants, d'auxiliaires et d'agents travaillent en cohérence, puissent se réunir et s'organiser avec les élèves. Il faut faire des écoles des lieux de vie, dans laquelle l'humanité du métier d'enseignant prend tout son sens. Refusons la gestion par des algorithmes qui masquent les décisions politiques, refusons le fichage numérique des enfants ; tout le fatras organisé par les logiciels, les environnements numériques de travail, les évaluations standardisées, les plates-formes est une bouillie chronophage et inutile à la construction d'une société dans laquelle nous serions heureux de vivre ensemble et respectueux de nos ressources partagées. Pour cela il faut exiger une formation de plusieurs années, avant d'être en charge d'élèves qui permette la construction d'une culture professionnelle théorique, didactique, technique et pédagogique et évidemment des postes stables et titulaires pour les enseignants, les agents, les auxiliaires, les équipes médicales et sociales, et du temps permettant de construire de véritables partenariats et collaborations. Alors, pour travailler « autrement », il faut aller se former au sein des mouvements pédagogiques, il faut se syndiquer dans un syndicat combatif, il faut réfléchir politiquement à la société que nous souhaitons construire pour nos enfants et pour nous même. Car cet « autrement » doit être un monde meilleur, alors que le libéralisme ne fait ruisseler que la misère, la guerre et la haine. □

Propos recueillis par Antoine Larrache

*Véronique Decker, militante pédagogique (ICEM Pédagogie Freinet) et syndicale (SUD éducation), directrice d'école retraitée en 2019, auteure de trois ouvrages de réflexion humaine et militante sur l'école publique, l'enfance et la société : « Trop classe », « l'école du peuple » et « Pour une école publique émancipatrice » (Libertalia).

Protection des salarié·e·s, des populations, de l'environnement sont indissociables !

PAR CHRISTINE POUPIN

Après l'explosion de l'usine AZF de Toulouse le 21 septembre 2001, les sinistréEs et les familles des victimes de ce crime industriel exigeaient « plus jamais ça ». L'incendie de Lubrizol, 18 ans après, montre que l'État et les capitalistes n'ont eu aucun scrupule à réduire les freins aux dangers industriels.

La mobilisation et l'émotion ont contraint le gouvernement de l'époque à bouger un peu, ou au moins à en avoir l'air. La loi « Risques » de juillet 2003 prendra quelques timides mesures. Dans les installations classées pour l'environnement (ICPE), elle met en place une augmentation des moyens des CHSCT de 30 %, des CHSCT élargis aux représentantEs des salariéEs et aux patrons des entreprises sous-traitantes, la présence des inspecteurs des installations classées comme membres des CHSCT... Dans les zones où se côtoient une ou plusieurs entreprises « Seveso seuil haut » sont prévus des comités interentreprises de santé et de sécurité au travail (CISST) – aucun ne sera mis en place sur le secteur de Rouen – et des Comités locaux d'information et de concertation (CLIC). Dans la réalité, l'obligation d'information des employeurs sera de plus en plus formelle et l'activité des CLIC se concentrera sur les Plans de prévention des risques technologiques (PPRT), c'est-à-dire la négociation entre les entreprises et l'urbanisation, pour établir qui paiera quoi en cas d'expropriation ou d'obligation de travaux... aux dépens de la

suppression du risque à la source et des moyens réels de préventions. Mais c'est encore trop pour les patrons !

COMMENT L'INCENDIE DE LUBRIZOL A ÉTÉ RENDU POSSIBLE... PAR L'ÉTAT

Dès 2009, le gouvernement Sarkozy crée, pour certaines activités dont la liste sera fixée par décret, un régime

intégrait l'organisation du travail dans les dossiers de demande d'autorisation d'exploiter.

En juin 2018, le gouvernement Macron publie un décret (encore un !) qui réduit le nombre de cas où les projets doivent être soumis à une évaluation environnementale, y compris pour les installations Seveso, en particulier il dispense d'une évaluation environnementale systématique en cas de modification d'exploitation. Dans tous les cas, l'examen du projet relevait encore d'une autorité environnementale indépendante. Mais, depuis août 2018 et la loi pour un État au service d'une société de confiance (Essoc), cette compétence est donnée au préfet lorsque le projet consiste en une modification des installations et non une création.

C'est ainsi que le préfet de Normandie a autorisé deux augmentations successives, les 15 janvier et 19 juin 2019, de stockage de produits dangereux dans l'usine Lubrizol et considéré qu'il n'y avait pas lieu d'exiger une évaluation environnementale !



Manifestation à Rouen. DR.

d'enregistrement des ICPE, c'est-à-dire une procédure d'autorisation « simplifiée » qui ne comporte plus ni étude d'impact, ni étude de danger, ni enquête d'utilité publique. En 2016, le gouvernement Hollande étend ce régime à de nouveaux secteurs puis en 2017, simplification réglementaire oblige, il supprime la notice d'hygiène et sécurité, le seul document qui



DU DROIT DU TRAVAIL...

En 2016, toujours au nom de la simplification, la loi Travail fait disparaître toutes les instances représentatives du personnel (CHSCT, Comité d'entreprise, Délégués du personnel) et met en place une instance unique, le Comité social et économique (CSE). Dans les entreprises de plus de 300 salariés, une Commission Santé, Sécurité et conditions de travail (CSSCT) doit impérativement être créée. Mais la nouvelle configuration où la CSSCT est subordonnée au CSE conduit à marginaliser les préoccupations relevant de la santé ou de la sécurité. Les heures de délégations pour les éluEs CSE sont réduites, et ils et elles devront arbitrer dans leurs priorités de travail.

Il y a fort à parier que les enjeux de santé, de conditions de travail et de sécurité, moins payants électoralement que les activités sociales, n'en ressortiront pas gagnants. La force et l'utilité des CHSCT reposait sur l'expérience accumulée d'équipes syndicales actives sur les enjeux de santé au travail, sur des militantEs qui avaient acquis, d'une formation indépendante, une expertise pratique irremplaçables et une culture syndicale qui permet de mieux résister au chantage à l'emploi. La liquidation des CHSCT vient s'ajouter à la précarisation du travail, au recours à la sous-traitance pour éroder plus encore les capacités de résistance collective à l'intérieur des entreprises.

ET UN, ET DEUX, ET TROIS LUBRIZOL !

L'État prépare de nouveaux crimes industriels en organisant la déréglementation sociale et environnementale. Le rapport Lecocq (août 2018) propose une « *une refonte radicale du cadre juridique et institutionnel* » de la santé au travail. Le contrôle, donc les possibles sanctions, sont, selon la députée, un obstacle à la prévention que le patronat mettrait volontiers en œuvre pour peu qu'il soit bien conseillé... Exit donc la CARSAT et l'inspection du travail trop peu compréhensifs à l'égard des patrons délinquants. Exit aussi l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur, elle aussi trop contraignante car établissant la responsabilité patronale en cas d'accidents du travail et ouvrant la voie la faute inexcusable et à l'indemnisation

des salariéEs pour les maladies professionnelles. Ce rapport a les faveurs du gouvernement pour guider une nouvelle réforme du Code du travail. S'il devait se concrétiser, il mettrait fin à la reconnaissance du fait que les patrons étant les organisateurs du travail, ils sont aussi présumés responsables (et coupables) de tous manquements en matière de sécurité.

Côté environnement, le député Kasbarian a remis au premier ministre le 23 septembre 2019 un rapport sur « *5 chantiers pour simplifier et accélérer les installations industrielles* » plus qu'alarmant. Dès la première phrase le ton est donné « Les investisseurs voient la simplification des procédures administratives comme l'une des principales pistes d'amélioration de la compétitivité d'un pays », et le rapport donne toute satisfaction aux dits investisseurs. Il propose une standardisation des procédures avec des « *sites industriels clés en main* ». Concernant les missions de contrôle et d'inspection de l'administration, « *il convient de faire évoluer sa posture vis-à-vis des industriels vers plus d'accompagnement et une meilleure prise en compte des enjeux industriels* ». Cela passe par « *une sensibilisation des agents aux contraintes des entreprises* ». Le préfets doivent pouvoir « *sans attendre l'autorisation environnementale, autoriser le démarrage de tout ou partie des travaux* » et « *chaque sous-préfet fera de l'objectif de reconquête industrielle une priorité [...] en s'appuyant sur les meilleures pratiques de dialogue et d'échange entre les industriels, les administrations et les différentes parties prenantes* ». « *Il s'agit plus largement de mobiliser le pouvoir de dérogation du préfet* » (sic !).

Pour l'État et les capitalistes : Les profits valent plus que les salariéEs, les populations et l'environnement !

CONVERGER POUR ALLER PLUS LOIN

SalariéEs ou riverainNEs, syndicalistes ou écologistes, paysanNEs ou gens du voyage, nous ne pouvons compter que sur notre mobilisation. La vaste coalition qui s'est constituée à Rouen pour arracher justice et vérité est un outil précieux. Au-delà de cette tâche essentielle, la convergence doit permettre d'avancer ensemble sur des propositions communes, sociales et écologiques qui dessinent un avenir où on pourra vraiment dire « plus jamais

ça ! » Il est évidemment indispensable de créer le plus large front pour s'opposer à toutes les déréglementations qui protègent les criminels industriels en col blanc.

POSER LA QUESTION DE L'UTILITÉ SOCIALE DES PRODUCTIONS.

Les patrons eux ne s'y trompent pas. Celui de Chevron Oronite, une entreprise d'additifs concurrente de Lubrizol, déclare : « *Les voisins de nos usines doivent comprendre ce que nous faisons pour accepter de cohabiter avec nous. [...] Les emplois que nous générons ne suffisent pas à justifier notre présence.* » La question est bien : Avons-nous besoin de ces additifs (ou d'autres productions à risques) ? C'est à l'ensemble de la société de décider si une production est indispensable. Si elle présente des risques, la société, les salariéEs et les riverains doivent alors en maîtriser les conditions, donc ne pas la laisser aux mains des capitalistes. Les salariéEs sont les premièreEs exposéEs, ils et elles doivent avoir les moyens de jouer leur rôle de « sentinelles des contaminations environnementales », pour cela il faut interdire la sous-traitance et la précarité, assurer aux salariéEs le droit effectif de contrôler les conditions de travail et de sécurité, ainsi qu'une protection totale comme lanceurEs d'alerte pour les populations et l'environnement...

Certaines productions inutiles, climaticides, nuisibles doivent cesser, ce n'est en aucun cas aux salariéEs d'en faire les frais. Pour cela le rapport de force, une puissante mobilisation commune, construite avec la population, le mouvement ouvrier et écologiste, doit faire barrage aux licenciements et imposer le droit pour les travailleurEs concernéEs de proposer et mettre en œuvre une production alternative utile et dans tous les cas de conserver leur salaire et tous les droits sociaux jusqu'à un nouvel emploi ou la retraite.

Au-delà, il s'agit de penser ensemble, les conditions de la transformation radicale de la production qu'imposent la lutte contre le changement climatique et la réparation des désastres écologiques. C'est une tâche compliquée, pleine de contradictions, mais qui participe de la reconstruction d'un projet anticapitaliste, écosocialiste, d'un horizon désirable, indispensable à la remobilisation et à la reconstruction de nos outils de lutte et d'organisation. □

Liban : le peuple veut la chute du régime

PAR JOSEPH DAHER

Un des plus grands mouvements de contestation populaire dans ces dernières décennies a éclaté au Liban depuis la fin du mois d'octobre. La cible est claire : un système politique et économique qui appauvrit le plus grand nombre et enrichit une petite minorité.

Le Liban est secoué par un mouvement de protestation populaire massif, plus important que tout ce que le pays a connu depuis des décennies. Les manifestations ont éclaté après l'annonce du gouvernement de nouvelles taxes, notamment sur les applications de messagerie instantanée telles que WhatsApp. Dans un contexte de politique d'austérité et d'une crise socio-économique de plus en plus grave, les travailleurEs et plus généralement les classes populaires ont manifesté pour affirmer leur ras-le-bol face à cette situation...

CONTRE L'INJUSTICE SOCIALE ET LE CONFESIONNALISME

Les manifestantEs se sont mobiliséEs dans les rues à travers le pays pour dénoncer les fondements même du système politique et économique. À leurs yeux, tous les partis confessionnels de la classe dirigeante sont responsables des détériorations de leur condition socio-économiques.

À la fin de la première décennie des années 2000, l'économie politique du Liban était marquée par les résultats très polarisés des réformes néolibérales. En 2008, on estimait que 28 % de la population vivait dans la pauvreté, ne percevant que 4 dollars, voire moins, par jour. Les revenus des ménages les plus pauvres avaient stagné ou baissé de 25 à 30 % entre 2010 et 2016. Le niveau du chômage était également élevé, les moins de 35 ans dépassant les plus de 35 % de chômage. Entre 40 et 50 % des résidents libanais n'avaient pas accès au Fonds de la Sécurité sociale nationale ou à toute autre aide sociale publique. Les travailleurEs temporaires étrangerEs, dont le nombre était estimé à un million, n'avaient aucune protection sociale. Selon une étude de l'Administration centrale de la statistique,



la moitié des journalierEs et plus d'un tiers des agriculteurEs du pays étaient sous le seuil de pauvreté.

Les inégalités restaient considérables : en 2004 et 2005, les 20 % les plus riches ont reçu 43,55 % du revenu national alors que les 20 % les plus pauvres n'en ont perçu que 7,07 %. Entre 2005 et 2014, les 10 % les plus riches avaient ainsi perçu, en moyenne, 56 % du revenu national généré au cours de la période. À eux seuls, les 1 % les plus aisés, soit un peu plus de 37 000 personnes, avaient capté 23 % des revenus, tandis que les 50 % les plus pauvres, soit plus d'un million et demi de personnes, se partageaient la moitié des revenus des 1 % les plus riches.

Cette situation politique et économique a déclenché de nombreuses manifestations ces dernières années : début 2011, au début des processus révolutionnaires dans la région, avec le mouvement pour le renversement du système confessionnel ; entre 2011 et 2014, des nombreuses manifestations

et grèves en raison des conditions de travail, des salaires et autres éléments en relation avec la situation des salariéEs ; et à l'été 2015, le mouvement populaire « Vous puez », qui a débuté dans le cadre d'une crise de la gestion des ordures pour remettre en cause le système confessionnel et bourgeois dans son ensemble.

Mais l'ampleur et la profondeur des manifestations populaires actuelles dépassent de loin les précédentes. Les manifestations ont explosé non seulement dans la capitale Beyrouth, mais également dans tout le pays : Tripoli, Nabatiyeh, Tyr, Baalbeck, Zouk, Saida et autres. Le dimanche 20 octobre, environ 1,2 million de personnes se sont rassemblées à Beyrouth, et un peu plus de 2 millions de personnes ont manifesté dans tout le pays – dans un pays de 6 millions d'habitanteEs.



UN MOUVEMENT ANCRÉ DANS LES CLASSES POPULAIRES

La composition sociale du mouvement le distingue également des mouvements de protestations précédents : il est beaucoup plus ancré au sein de la classe salariée et populaire que les manifestations de 2011 et 2015, dans lesquelles les classes moyennes avaient un rôle plus important. Comme l'écrivait la militante et universitaire libanaise Rima Majed : « *Les mobilisations de ces derniers jours ont montré l'émergence d'une nouvelle alliance de classe basée sur les chômeurs, les sous-employés,*



les classes populaires et les classes moyennes contre l'oligarchie au pouvoir. C'est une percée. »

Les énormes manifestations organisées dans la ville de Tripoli, dans le nord du pays, et dans ses environs, rendent compte de cette réalité. Les ménages du Nord ont quatre fois plus de risques d'être pauvres que ceux de Beyrouth. Le Nord, qui regroupe 20,7 % de la population libanaise, concentre 46 % de la population en situation d'extrême pauvreté et 38 % de la population pauvre. Les soins de santé sont inférieurs à la moyenne nationale, tandis que les taux d'abandon scolaire, le chômage et l'analphabétisme féminin comptent parmi les plus élevés du pays. Aucun projet de développement à grande échelle n'a eu lieu depuis les années 1990.

Pourtant, les manifestations de Tripoli ont été qualifiées de « carnaval de la révolution », avec une atmosphère de fête et des DJ jouant sur la place principale de la ville devant des dizaines de milliers de manifestantEs. Le jeudi 24 octobre, des représentantEs de syndicats professionnels de médecins, d'ingénieurs et d'avocats ont publié une déclaration commune dans laquelle ils ont déclaré appuyer le mouvement de protestation populaire dans la ville.

Un autre aspect important du mouvement populaire est son caractère non confessionnel. Les appels et les messages de solidarité entre les régions et entre les différentes confessions religieuses se sont multipliés depuis le

en grève. Les manifestantEs ont également bloqué certaines routes pour empêcher toute activité économique, tandis que certaines administrations publiques et privées sont restées closes, notamment des écoles, universités, compagnies et banques.

À l'heure où ces lignes sont écrites, le président Michel Aoun s'était déclaré prêt à engager un dialogue avec les manifestantEs pour « *aider à sauver le pays de l'effondrement* » et a suggéré un remaniement ministériel.

De son côté le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a déclaré que le mouvement de contestation n'est plus « *un mouvement populaire spontané* », mais qu'il est financé par des parties étrangères et mené par certaines formations politiques souhaitant en tirer profit. Il a également refusé la démission du gouvernement, une des principales revendications des manifestantEs, et accusé le mouvement de contestation de pousser le pays dans le chaos. À la suite du discours de Nasrallah, le mouvement du Hezbollah a mobilisé sa base populaire dans les régions à majorité chiite dans une démonstration de force et pour apporter leur soutien aux positions du parti.

Cela n'a pas arrêté la détermination du mouvement populaire qui se poursuit. Samedi 26 octobre, la mobilisation du « samedi des places publiques », comme elle avait été intitulée sur les réseaux sociaux, a attiré des centaines de milliers de personnes, qui se sont rassemblées sur l'ensemble du territoire.

LA RÉPONSE DE LA CLASSE DIRIGEANTE

La représentation politique au Liban est organisée suivant des lignes confessionnelles et cela en commençant aux plus hauts échelons de l'État. Le Président doit être maronite chrétien, le Premier ministre sunnite et le Président de la chambre des députés chiite. Le système confessionnel libanais (comme le confessionnalisme de manière générale) est l'un des principaux instruments utilisés par les partis dominants au pouvoir pour renforcer leur contrôle sur les classes populaires, afin de les maintenir subordonnées à leurs dirigeants confessionnels.

Dans le passé, les élites dirigeantes ont été capables de mettre fin ou d'écraser des mouvements de contestation populaire par la répression ou en jouant

début des manifestations, par exemple entre les quartiers de Bab al-Tabbaneh à Tripoli (majorité alaouite) et Jabal Mohsen (à majorité sunnite), où des conflits armés ont été nombreux ces dernières années ; et entre Tripoli, en majorité par des populations sunnites, et les villes du Sud à majorité chiite telles que Nabathieh et Tyr. Les manifestantEs ne dénoncent pas seulement les politiques économiques néolibérales et la corruption, mais tout le régime confessionnel et bourgeois. Comme le dit l'un des slogans du mouvement populaire : « *Tout le monde signifie tout le monde* ».

Les appels par les manifestantEs à des grèves générales se sont multipliés depuis le début de la contestation populaire. Cela a été suivi dans certains secteurs où les salariéEs se sont misEs

sur les divisions confessionnelles. Cette fois-ci, les partis confessionnels au pouvoir ont réagi en appelant à des « réformes », et surtout par la répression et le discrédit jeté sur les manifestantEs.

À la suite des premières manifestations, le gouvernement a annulé certaines des taxes proposées. Alors que les mobilisations continuaient de s'étendre et de se développer, le Premier ministre Saad Hariri a donné un ultimatum de 72 heures à son propre gouvernement pour soutenir ses choix de « réformes ». Il a annoncé par la suite son plan budgétaire pour 2020 : pas de nouvelle taxe, la réduction symbolique de moitié des salaires des ministres et des législateurs, des mesures de réduction des coûts telles que la fusion ou la suppression de certaines institutions publiques et la privatisation du secteur de l'électricité.

Ces mesures, appuyées par tous les principaux partis confessionnels et bourgeois, n'amélioreront pas la vie des classes populaires. Il s'agit en grande partie de la satisfaction des exigences de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de l'accord du CEDRE (Conférence économique pour le développement par les réformes et avec les entreprises), que le Liban a signé à Paris en avril 2018. En échange de 11 milliards de dollars de prêts, le gouvernement libanais a accepté de nouer des partenariats public-privé, de réduire le niveau de la dette et de promulguer des mesures d'austérité.

En l'occurrence, le Groupe international de soutien au Liban (France, Allemagne, Italie, Russie, Royaume-Uni, États-Unis, Chine, Union européenne, Nations Unies et Ligue arabe) ont exprimé leur soutien à ces réformes. Ces États et institutions ne veulent clairement pas qu'un autre gouvernement de la région soit contesté ou renversé par un mouvement de protestation massif.

Outre cette série de réformes, les partis confessionnels au pouvoir ont lancé une série d'attaques à la fois verbales (accusant certains secteurs du mouvement d'être des « infiltrés » ou représentant une « cinquième colonne » servant des intérêts étrangers) et physiques (faisant l'objet d'une répression sévère contre les manifestantEs). Amnesty International a condamné les forces de sécurité

du pays pour leurs attaques violentes contre des manifestations pacifiques à Beyrouth : elles ont tiré d'énormes quantités de gaz lacrymogène sur la foule, pourchassé des manifestantEs sous la menace d'une arme à feu, frappé des gens. Dans la ville de Nabatiyeh, dans le sud du pays, des manifestants ont été agressés par des partisans et des employés municipaux d'Amal et du Hezbollah, deux partis politiques chiïtes. À Beyrouth, des manifestantEs ont aussi été agressés par des partisans du Hezbollah, tandis que d'autres membres de partis confessionnels ont également attaqué certainEs manifestantEs pour avoir dénoncé leur chefs respectifs (zaim). Les forces de sécurité et l'armée ont également tenté de rouvrir par la force certaines routes et autoroutes bloquées par les manifestantEs, blessant et arrêtant certainEs d'entre eux et elles au cours de ces opérations.

Au total, des centaines de manifestantEs ont été blessés et six ont été tués depuis le début des manifestations. Sans oublier les centaines d'arrestations.

ATTENTES ET DÉFIS

Tout en continuant à se développer et prendre en intensité, le mouvement de protestation populaire libanais fait face à des défis organisationnels considérables s'il souhaite réaliser des objectifs démocratiques et progressistes. Le principal est le manque d'institutions populaires capables d'exprimer les revendications, d'organiser les manifestantEs à travers les différences géographiques et confessionnelles, et de gagner face aux éléments plus conservateurs, qui appellent déjà à un gouvernement technocratique ou à un régime militaire.

La faiblesse des institutions de la classe ouvrière est un problème de longue date. Les partis confessionnels ont activement contribué à affaiblir le mouvement syndical depuis les années 1990, en formant des fédérations et des syndicats distincts dans un certain nombre de secteurs afin d'obtenir un pouvoir significatif au sein de la Confédération générale des travailleurs libanais (CGTL). En conséquence, la CGTL n'a pas été en mesure de mobiliser les travailleurEs malgré l'intensification des politiques néolibérales. Le Comité de coordination syndicale (CCS), principal acteur des manifestations

syndicales entre 2011 à 2014, a été mis en échec par des méthodes similaires. Lors de l'élection du CCS en janvier 2015, les partis confessionnels et bourgeois se sont unis contre la syndicaliste combative Hanna Gharib, qui n'a réussi à obtenir que le soutien des indépendantEs et du Parti communiste libanais. Depuis l'élection, l'UCC a perdu de son influence et de son activité syndicale.

Ce dont les travailleurEs ont besoin, c'est d'un mouvement syndical démocratique et indépendant, autonome par rapport aux partis politiques confessionnels et incorporant également les travailleurEs étrangers. Des structures alternatives de représentation et d'organisation sont absolument essentielles pour défier la domination des partis confessionnels et bourgeois au pouvoir.

Il y a néanmoins des signes encourageants. Des organisations féministes et étudiantes ont pris part aux manifestations et sont intervenues de manière coordonnée à travers le pays. Les femmes en particulier ont participé massivement aux mobilisations, avec les féministes faisant pression pour promouvoir les droits des femmes et l'égalité au sein du mouvement.

CONTRE L'ÉLITE DIRIGEANTE

Les revendications du mouvement de protestation populaire en faveur de la justice sociale et de la redistribution économique ne peuvent être dissociées de leur opposition au système politique confessionnel, qui garantit les privilèges des riches et des puissants. Les partis confessionnels dominants et les différentes fractions de la bourgeoisie ont exploité les processus de privatisations, politiques néolibérales, et du contrôle des ministères pour construire et développer leurs réseaux de patronage, de népotisme et de corruption, tandis que la majorité de la population, libanaise et étrangère, souffrait de la pauvreté et de l'absence de dignité.

En se mobilisant de manière massive à travers le pays, les manifestantEs libanais ont fait entrer le pays dans la dynamique des processus révolutionnaires régionaux qui ont débuté en 2010 et se poursuivent encore aujourd'hui, comme on le voit au Soudan, en Algérie ou en Irak. Leur demande est à la fois sans ambiguïté et ambitieuse : « *Le peuple veut la chute du régime* ». □

Marseille : McDo en pleine indigestion sociale

PAR NOS CORRESPONDANTES

Le McDonald's de Saint-Barthélemy dans les Quartiers Nord de Marseille est un peu particulier, un « village gaulois » d'après les salariéEs eux-mêmes : l'un des rares lieux de vie pour le quartier de longue date, mais aussi de luttes, depuis une quinzaine d'années, un lieu de résistance à la machine capitaliste de la restauration rapide.

Fruits de leurs luttes, les salariéEs ont obtenu un treizième mois, davantage de contrats à temps plein, une mutuelle digne... Si la chose est rare pour la compagnie, cela représentait également une bouffée d'oxygène, un espoir pour la jeunesse de ces quartiers qui subissent de plein fouet le chômage et la précarité.

RÉPRESSION ET INTIMIDATIONS

Mais ces acquis sociaux sont dans le viseur de la maison mère, McDo France, et de son franchisé marseillais. À l'été 2018, la direction a essayé de déguiser un plan social en présentant un repreneur bidon ne jurant que par la « restauration ethnique » halal asiatique. Dévoilant la supercherie, les salariéEs du Mcdo de Saint-Barthélemy ont remporté une première victoire en justice. En parallèle, les intimidations, agressions, chantages et tentatives de corruption, ou encore les incessants remplacements des équipes (sans parler du mépris au quotidien) ont été les méthodes de la direction. Des méthodes de voyous pour isoler les grévistes et leur noyau dur. Parmi eux, Kamel, délégué syndical, menacé de licenciement avec six autres de ses collègues depuis l'été 2019 pour motif économique. En septembre dernier, l'inspection du travail a refusé ce licenciement en démontrant la fausseté de ce motif. Durant, Kamel a fait une nouvelle fois l'objet d'une grave agression : une voiture a foncé sur lui, il a pu l'éviter au dernier moment. Une plainte a été déposée.

MENACE DE FERMETURE

Si la direction n'a pas pu obtenir le départ de Kamel et n'a pas pu s'en débarrasser en le licenciant, elle a choisi de fermer le restaurant. En octobre, une procédure de « sauvegarde » a été ouverte, préalable à

la fermeture du restaurant. L'audience a très mal commencé pour les salariéEs puisque le vice-procureur de la République a interdit l'accès au tribunal aux délégués syndicaux pourtant convoqués et leur a réservé un accueil par la police en tenue anti-émeute. Le même vice-procureur qui a envoyé la police contre les femmes de ménage en lutte du NH Hotel à Marseille l'été dernier ; le même aussi qui était présent au côté de la police lors de la mort de Zineb Redouane. Au moins, ce magistrat ne s'embarrasse pas d'ambiguïté... La présence de soutiens et de la presse a néanmoins permis aux salariéEs déterminés de ne pas céder et d'entrer. Les salariéEs attendent également les résultats de la procédure ouverte au tribunal d'instance, qui vise à reconnaître l'unité économique et sociale entre les différents restaurants du franchisé, ce qui rendrait de fait la procédure de « sauvegarde » caduque.

DÉTERMINATION DES SALARIÉES

Pour Kamel, « *malgré leurs publicités et leurs sandwiches bio, Mc Do n'a pas la fibre humaine* », ajoutant qu'il faut que McDo « *arrête de profiter des misères et des difficultés qu'on [les salariéEs] rencontre. Aujourd'hui, ils nous salissent et nous pointent du doigt, alors que nous, on demande le respect de la dignité élémentaire du droit, et de ce qu'on sait faire, travailler* ». Ces nombreux rendez-vous juridiques, l'attente, tout cela pèse sans pour autant entacher la détermination des salariéEs, qui surpasse la peur, la boule au ventre comme a pu en témoigner un des salariéEs du restaurant. Les enregistrements téléphoniques révélés par les salariéEs, qui montrent les tentatives de corruption et de subornation de syndicalistes, ainsi que l'acharnement contre Kamel, ont abouti à une convocation pour cyber-harcèlement

et diffamation contre... les salariéEs. La plainte pour tentative d'homicide ne semble pas être traitée avec la rapidité qui s'impose. Symbole d'une justice à deux vitesses, de la justice bourgeoise incarnée par le zélé vice-procureur. Pourtant, au vu du dossier, les salariéEs devraient gagner en justice sans aucune difficulté.

LA DIRECTION MENT

Et lorsqu'elle se prononce, la Justice le fait en faveur des salariéEs. Elle a ainsi retoqué le prétendu plan de transformation du McDo à l'été 2018. En septembre 2019, l'inspection du travail a refusé le licenciement économique de Kamel. D'après le rapport de l'inspecteur, le patron de la franchise reconnaît, sans explication, avoir refusé de développer le Mc Do en ouvrant une deuxième ligne de drive et avoir refusé de développer la livraison à domicile qui permet pourtant d'augmenter le chiffre d'affaire de près de 30%. Enfin, la direction n'a pas investi pour moderniser les équipements. Pourtant le potentiel est certain : Mc Do veut construire un restaurant pour 20 000 habitantEs, alors qu'il y en a 150 000 dans les 13e et 14e arrondissements de Marseille, pour ce seul restaurant. Les difficultés évoquées pour justifier la procédure de sauvegarde sont en réalité mensongères. Mc Do France et le franchisé utilisent cette procédure pour liquider ce lieu de résistance, animé par ces salariéEs, qui ont souvent combattu pour leur situation, pour celle des autres, « pour l'honneur des travailleurEs et pour un monde meilleur ». Le 13 novembre prochain, le tribunal de Commerce fera le bilan de la procédure de sauvegarde, et surtout le 27 novembre le tribunal d'Instance rendra son verdict sur l'unité économique et sociale des Mc Do. □

Actualités du féminisme

DOSSIER COORDONNÉ PAR LA CNIF

Cette année 2019 a marqué un renouveau des luttes des femmes en France. Nous avons pu assister, d'une part, à une mobilisation de plus en plus importante autour de la question des féminicides, avec des groupes de femmes qui se montent un peu partout pour se rassembler, coller, visibiliser les violences que la société refuse de voir. D'autre part, des luttes intenses de travailleuses, précaires, chômeuses ont ponctué l'actualité politique : la lutte des femmes Gilets jaunes, particulièrement emblématique, mais aussi les luttes dans la santé, chez les femmes de chambres des hôtels, dans le nettoyage, ou encore dans les supermarchés.

Ces évènements s'inscrivent dans un contexte international de renouveau des luttes féministes. Partout dans le monde, les mobilisations de masses s'amplifient – contre les inégalités économiques, contre les violences sexistes, ou encore pour le droit à l'avortement – que ce soit en Amérique latine, en particulier en Argentine ou Europe comme dans l'État Espagnol. Cette colère, qui embrase la planète et se développe sur tous les continents, est un événement incontournable de la période : les questions féministes constituent à l'heure actuelle l'un des premiers vecteurs de politisation à l'échelle de masse au monde.

VERS LA RECONSTRUCTION D'UN MOUVEMENT AUTONOME DES FEMMES

Ce qui paraît assez caractéristique de cette période c'est que les femmes s'organisent ensemble de manière autonome, pour lutter pour leurs droits, leurs conditions de travail, leurs salaires, en somme leurs revendications propres. Dès le début du mouvement des Gilets jaunes, les femmes se sont organisées de manière autonome, que ce soit sur les réseaux sociaux, en appelant à des manifestations de femmes, ou en organisant diverses assemblées dans certaines villes comme Paris ou Toulouse. Il s'agit en grande majorité de travailleuses précaires de secteurs où la grève comporte de grosses difficultés (services à la personne, commerce, etc.). Une nouvelle génération de femmes qui luttent contre les féminicides et les violences s'organise également de manière autonome dans des quartiers situés dans différentes régions du pays. Ce sont souvent des collectifs spontanés de femmes

qui parfois y font leur première expérience militante. C'est comme cela que l'on a vu fleurir sur les murs de nos villes les noms des victimes des féminicides, des messages qui refusent que l'on oublie nos mortes. Ce sont des rassemblements aussi de plus en plus nombreux qui ont permis que la question des féminicides ne soit plus rangée à la page des faits divers mais au contraire soit un fait politique, une structure du système capitaliste. C'est cette mobilisation constante qui a obligé le gouvernement, par l'intermédiaire de la secrétaire d'État Marlène Schiappa à faire des annonces, qui n'auront certes aucune utilité concrète, mais qui montrent que la mobilisation des femmes fait peur au gouvernement.

S'il ne s'agit pour l'instant pas d'une mobilisation de masse, on peut déjà observer des changements, avec pour la première fois des assemblées de plus de deux cent personnes à Paris pour préparer la grève du 8 mars. Exemple en Suisse et en Espagne, cette grève féministe et des femmes s'intègre en France dans la lutte des travailleurEs contre les conditions de

travail et pour la défense des retraites, ce qui peut conduire à un mouvement d'ensemble, à une grève reconductible à partir du 5 décembre. Le mot « féminisme » a rarement été aussi populaire, tant et si bien qu'il est loin d'être utilisé par nos seuls amis. Alors que nous nous trouvons en plein milieu d'un renouveau des luttes de femmes travailleuses comme des luttes féministes « traditionnelles », nous devons nous reposer, en tant que militantEs féministes marxistes, toute une série de questions à la fois théoriques et stratégiques : il s'agit de se demander quelles revendications mettre en avant sur les questions des violences, de théoriser la grève des femmes comme outil stratégique, de déterminer comment articuler la question de classe à la question des oppressions, ou encore d'engager un angle féministe dans la bataille des retraites. À travers les articles de ce dossier, plusieurs militantes de la Commission Nationale d'Intervention Féministe tentent de répondre à ces nouvelles (ou parfois très anciennes) questions qui se posent dans cette période d'actualité du féminisme. □



Mobilisation contre la réforme des retraites : un enjeu féministe

PAR ELSA COLLONGE

Le système actuel était déjà très défavorable aux femmes retraitées puisqu'elles touchent en moyenne 40% de moins que les hommes essentiellement à cause des inégalités de salaire et de carrière. La réforme telle que prévue aujourd'hui par le gouvernement aura des conséquences dramatiques pour tout le monde et encore plus pour les femmes. C'est pour cela que la bataille contre cette réforme doit être prise en charge spécifiquement par le mouvement féministe.

LES MÉCANISMES D'AGGRAVATION DES INÉGALITÉS

La modification de la durée sur laquelle est calculée le montant de la retraite aura un impact majeur. Aujourd'hui, sont prises en compte les 25 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public ce qui a pour effet d'annuler au moins partiellement l'impact des plus mauvaises périodes (chômage non indemnisé, précarité, etc.), des interruptions de carrières liées aux enfants, d'une partie des années à temps partiel qui sont à 80 % pris par les femmes... Le calcul sur l'ensemble de la carrière va mécaniquement entraîner une diminution des retraites de tous mais les inégalités de salaires en défaveur des femmes seront décuplées par les inégalités de carrière.

Afin d'amortir un peu la baisse des pensions pour les fonctionnaires, le gouvernement a annoncé l'intégration des primes au calcul. Cette question-là aussi concerne en tout premier lieu les femmes puisqu'elles représentent la majorité des effectifs des fonctionnaires : 78 % dans la fonction publique hospitalière, 61 % dans la territoriale, 55 % dans celle d'État. Mais on sait déjà non seulement que l'intégration des primes ne suffira absolument pas à compenser la perte, mais qu'en plus cela aura l'effet pervers de défavoriser encore plus les femmes qui touchent globalement des primes moins importantes que les hommes, lorsqu'elles en touchent. Jusqu'à présent, des mécanismes de compensation de l'impact des enfants

sur les carrières étaient prévus sous la forme de 4 trimestres considérés comme cotisés pour les mères + 4 trimestres attribués par défaut aux mères (sauf si demande explicite d'attribution au père) et 10 % de majoration au 3e enfant. Ce dispositif serait remplacé par une majoration de 5% des pensions par enfant. Un des problèmes est que les pourcentages défavorisent les plus faibles revenus, donc en premier lieu les femmes les plus pauvres. Il est à craindre que les couples choisissent l'attribution de la majoration au père, avec pour conséquence une perte pour les femmes en cas de séparation. À cela s'ajoute que la disparition des majorations de durée d'assurance va automatiquement entraîner une baisse de la pension versée à âge de départ égal.

Quant aux pensions de réversion, qui bénéficient à 90% aux femmes, la réforme prévoit de reculer l'âge d'ouverture de ce droit, de le supprimer pour

les personnes divorcées ou remariées, ne prévoit pas de l'étendre aux personnes pacées. De plus, le nouveau mode de calcul va entraîner une



Manifestation contre la réforme des retraites de 2010 à Nancy. Photothèque Rouge - Taous

baisse de son montant d'autant plus importante que les revenus du couple étaient similaires. Enfin, si on regarde ce qui se passe

pour les régimes complémentaires, on peut déjà prévoir que le passage d'un système par annuités à un système à point sera défavorable aux femmes puisque l'AGIRC verse aux femmes des pensions égales à 40% des celles des hommes et l'ARCO à 60% alors que pour l'ensemble des régimes le rapport est de 75%.

CONSTRUIRE LA MOBILISATION FÉMINISTE CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

Les femmes représentent déjà 70 % des allocataires isolées du minimum vieillesse. Avec la réforme prévue par le gouvernement cette part ne pourra qu'augmenter, et de manière générale le nombre de retraités touchant des pensions de misère va exploser. Celles et ceux qui le pourront se tourneront vers des complémentaires et la capitalisation, favorisant le développement des fonds de pensions et autres

socialement dégradées : prise en charge des membres de la famille en difficultés (conjoint, parents...) et gestion du quotidien (courses, repas, tâches domestiques...) qui sont en très grande partie à leur charge, se retrouvent compliquées par les difficultés économiques. Il y a donc un enjeu particulier pour les femmes à faire obstacle à cette réforme.

D'autre part, à travers les conséquences de la réforme, c'est bien la question du travail des femmes qui se pose, travail salarié et travail domestique. En effet, pour parvenir à l'égalité des pensions, il faudrait l'égalité de salaires et de carrières. Il faut donc des mesures pour contraindre les entreprises et l'État à réduire à 0 les inégalités salariales d'une part, et d'autre part s'attaquer aux mécanismes profonds qui jouent sur les carrières. Sur ce dernier point, il faut à la fois que la répartition des

tâches ménagères et en particulier la prise en charge des enfants soient équitablement répartie et que la ségrégation des métiers féminins versus masculins soit brisée, que les métiers dits féminins soient revalorisés, etc. Il s'agit d'obtenir une égalité réelle dans le monde du travail et dans la sphère familiale et pas seulement une égalité formelle. Pour cela, une mesure indispensable serait une réduction massive du temps de travail qui permette la socialisation des tâches nécessaires individuelles (ménage, repas...) et collectives (éducation des enfants, prise en charge des personnes en perte d'autonomie...).

L'enjeu est de taille puisque toutes ces tâches effectuées gratuitement dans le cadre de la famille représentent plusieurs centaines de milliards d'euros en France,

soit environ 1/3 du PIB.

Nous sommes manifestement dans une période de construction d'une nouvelle vague féministe dans le monde, avec comme élément fédérateur la lutte contre les violences. Là aussi il s'agit d'aller au-delà de l'égalité formelle, de remettre profondément en cause l'oppression des femmes en s'attaquant à un de ses piliers, la violence physique. Le lien entre ce mouvement et les problématiques liées au monde du travail est important notamment parce que l'autonomie économique des femmes est une condition essentielle pour s'extraire des violences. La réforme des retraites prévoit l'exact inverse.

Mais ce point est aussi essentiel parce que si en finir avec l'oppression des femmes ne pourra se faire sans se débarrasser du système capitaliste, il est essentiel de comprendre que se débarrasser du capitalisme ne se fera pas sans saper un des piliers sur lequel repose aujourd'hui le capitalisme comme le démontre le poids du travail gratuit réalisé essentiellement par les femmes dans l'économie mondiale (70 % environ): le patriarcat.

Le mouvement féministe en France doit donc se saisir urgemment de la question des retraites et prendre toute sa place dans la mobilisation à construire. La radicalité dont il fait preuve rend cela plus que possible. Il peut et doit être une composante importante pour pousser à la mobilisation, en particulier des femmes, en particulier dans la fonction publique et dans la jeunesse. Parce qu'il est moins verrouillé par les organisations que le mouvement ouvrier traditionnel, il peut impulser des formes de mobilisation et des rythmes plus en phase avec les nécessités du rapport de force à établir pour gagner face au gouvernement. L'enjeu dans les semaines à venir est majeur : construire la mobilisation pour empêcher la destruction du système de retraites pour toutes, faire obstacle à l'aggravation des inégalités pour les femmes en particulier, et plus généralement pour engranger une victoire afin d'inverser la tendance à la dégradation du rapport de force et, à cette occasion, renforcer les liens entre mouvement féministe et lutte des classes. □



banques privées. En plus des baisses qui vont les impacter directement, on sait que ce sont les femmes qui sont en première ligne dans les situations

Contre les violences et les féminicides, construisons une mobilisation massive !

PAR LES MILITANTES DU COMITÉ NPA31,
PARTICIPANTES DES ASSEMBLÉES FÉMINISTES TOUTES EN GRÈVE.

Depuis 2015, la mobilisation féministe connaît un nouvel élan qui prend racine en Amérique Latine dans la lutte contre les féminicides. Le terme alors peu connu s'impose progressivement et devient central dans la construction du mouvement Ni una menos (pas une de moins). C'est ce mouvement contre les féminicides qui remet à l'ordre du jour la grève du 8 Mars comme perspective stratégique internationale pour la lutte.

En 2017, la dénonciation des violences faites aux femmes et notamment du harcèlement sexuel se propage d'abord dans les cercles très fermés du cinéma hollywoodien puis à l'échelle de toute la société. En 2018, une mobilisation naît dans l'État espagnol en réponse au viol d'une jeune femme par un groupe d'hommes se faisant appeler *la manada* (la meute). Dans chaque ville et chaque village des manifestations massives ont lieu et marquent en Europe une autre étape de la lutte contre le patriarcat et sa violence. En France, la prise de conscience du nombre de féminicides notamment à travers les comptages quotidiens de Féminicides par (ex) compagnon et relayé par Nous toutes, provoque, aujourd'hui, le besoin d'une riposte de rue. Cela se traduit par des rassemblements et des manifestations – depuis septembre, plus de 25, soit un rassemblement/manifestation tous les 1 jour et demi – mais aussi par des collages spontanés qui cherchent à interpeller et à visibiliser les féminicides en occupant l'espace public. Ce sont autant d'actes qui contribuent à briser le silence et l'isolement social engendrés par les violences. Dans ce contexte il apparaît vital de se doter d'outils collectifs. L'auto-organisation face à la violence est à nouveau une évidence pour de plus en plus de femmes qui prennent leur destin en main. Alors que le patriarcat cherche à nous maintenir dans une attitude passive nous nous construisons et nous nous positionnons pleinement comme sujet politique. Lutter contre les violences faites aux femmes nous permet de faire l'expérience du combat collectif à propos d'une violence vécue dans la sphère privée mais

aussi dans le cadre du travail et de l'espace public, car elle est systémique. L'auto-organisation doit nous permettre de créer un rapport de force en faveur de la prise en compte concrète des violences et des féminicides. Elle doit aussi être l'occasion de créer des espaces de parole et de sororité, nécessaires pour traiter les violences subies et permettre la reconstruction via une prise en charge collective. En cela elle est une réponse adéquate au désir croissant de mobilisation et en tant que militantes révolutionnaires nous ne pouvons être extérieures à cette dynamique. Nous devons initier les cadres collectifs et participer activement à la construction de l'auto-organisation tout en y portant notre position féministe lutte de classe. L'enjeu est d'autant plus grand que la question des violences de genre traverse l'ensemble de la société et est un vecteur privilégié de conscientisation. Il est essentiel de lier la question des féminicides au système de violence qui maintient l'oppression des femmes pour comprendre et décortiquer ses racines structurelles de . Il est aussi essentiel de faire le pont avec les luttes LGBTI+ et antiracistes afin de faire reconnaître la spécificité des violences subies. En France, les revendications du mouvement actuel portent sur la reconnaissance spécifique des féminicides et les moyens nécessaires pour les éradiquer : en terme financier, éducatif et de formation de toutes celles et ceux amené.e.s à accueillir des femmes victimes de violences. Nous savons que la majorité des femmes tuées par leur conjoint ou ex conjoint ont déjà porté plainte à plusieurs reprises. De nombreuses associations du mouvement des femmes organisent la

prise en charge féministe des violences faites aux femmes (lieu d'écoute, d'hébergement, etc.). La mobilisation actuelle doit pouvoir imposer un rapport de force indispensable pour obtenir les moyens nécessaires et mettre au grand jour, dans l'espace public, la question des violences qui doivent être prises en charge par la société toute entière à travers un cadre juridique et des dispositifs de santé publique incluant la spécificité de la souffrance des femmes victimes et les problématiques liées aux droits de l'enfance. La mise en place d'une loi cadre contre les violences faites aux femmes fait partie de nos perspectives. C'est la contradiction entre les annonces gouvernementales autour du Grenelle et le manque de moyens alloués à la lutte contre ces violences que nous pouvons aujourd'hui mettre en lumière. Les politiques néo libérales du gouvernement et l'austérité budgétaire s'opposent frontalement à une prise en charge efficace. Aujourd'hui le mouvement féministe au niveau local, national et international est au centre des mobilisations à la base. À travers la question des violences, comme vecteur de politisation initial il devient transversal et tisse les liens avec les luttes pour le droit à une vie digne dans tous les espaces : travail, sphère privée, sphère publique. De ce fait, il s'oppose à l'extractivisme et redonne un souffle à la lutte contre le capitalisme et à la lutte des classes. Si la grève féministe internationale du 8 mars doit être la prochaine échéance à construire pour impulser un changement de société, nous devons nous mobiliser plus que jamais d'ici fin novembre contre les violences de genre et les féminicides. □

Précarité, politiques d'austérité et violences faites aux femmes

PAR LOUISE SAUVAGE

Un des postulats fondamentaux des féministes marxistes est que, dans notre société, l'oppression des femmes est profondément liée à l'exploitation du prolétariat. Elle ne s'y réduit pas mais, tout comme le racisme, elle structure la façon dont le capitalisme se déploie et s'exerce de la plus petite à la plus grande échelle. Un exemple central est la division genrée du travail et l'importance des femmes dans la réalisation du travail reproductif, qu'il soit effectué gratuitement dans la sphère privée, ou qu'il soit rémunéré. En effet, on sait désormais très bien comment s'articule une idéologie qui essentialise « la femme » comme aimante, attentive, douce et l'assignation des femmes à effectuer le travail de soin à autrui. Inversement, le capitalisme structure à son tour l'expression du sexisme, et c'est sur un de ces aspects que cet article veut revenir : la façon dont la situation économique des femmes conditionne les violences sexistes qu'elles subissent.

Bien sûr, dans les faits, capitalisme et oppression des femmes se nourrissent constamment l'un de l'autre, ils sont tellement intriqués qu'ils sont parfois impossibles à distinguer, d'un point de vue structurel ils forment un seul et même système. Mais en revanche, parce que les péripéties d'une idéologie ne peuvent pas entièrement être indexées aux faits du marché, parce que la classe ouvrière elle-même est sexiste, et parce que le marché n'est pas toujours rationnel, dans notre vie quotidienne, le sexisme ne peut être réduit au capitalisme. L'oppression des femmes exige pour cela et pour d'autres raisons encore un combat propre.

Une fois ces précautions posées, rentrons dans le cœur de notre sujet. Cet article reviendra successivement sur deux éléments articulés à la question des violences subies : d'une part des chiffres précis sur la situation économique actuelle des femmes en termes de revenu et de pauvreté, et d'autre part la façon dont les femmes ont été impactées par la crise de 2008 et plus en général par les politiques néolibérales mise en place en réponse à ces crises financières des dernières décennies.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE¹

La première chose à comprendre quand on s'intéresse à la pauvreté d'un groupe social, c'est que les instituts qui calculent cette pauvreté,

comme l'INSEE, le font à partir du revenu des ménages. Ainsi, pour déterminer si une femme est pauvre, on ne va pas seulement regarder ses revenus propres, mais aussi prendre en compte ceux des personnes qui partagent son foyer, donc en général ceux du

hommes³. Les femmes représentent 3/4 des bas salaires. Elles ont un revenu en moyenne inférieur de 24 % à celui des hommes et elles sont, bien plus souvent que les hommes, payées aux alentours du SMIC : 62 % des smicards sont des femmes. Ce



Gréviste de l'hôtel Ibis Batignolles - Louise Sauvage

conjoint. Si les femmes occupent très largement le bas du tableau en termes de salaires, elles ne représentent que 53 % des pauvres². Autrement dit, leur pauvreté est invisibilisée par le revenu de leur conjoint, ce qui signifie qu'elles se trouvent, encore aujourd'hui, dans une situation de très grande dépendance économique aux

qui veut dire que non seulement elles sont moins bien payées, mais elles sont en plus parmi les moins bien payées du marché du travail.

Elles sont de plus souvent à temps





partiel : 30 % des femmes sont à temps partiel contre 7 % des hommes, et 11 % occupent au plus un mi-temps. Elles travaillent ainsi quatre fois plus souvent que les hommes à temps partiel. Faibles salaires et temps partiels se cumulent : 21 % des emplois à temps partiel sont payés sur la base du SMIC. Mais le temps partiel n'explique qu'un quart des différences entre le salaire des hommes et des femmes, ce qui veut dire que le reste tient à une orientation vers des emplois sous-payés et la différence de paie sur des postes similaires.

Les écarts de salaires entre hommes et femmes se réduisent très lentement, et cela malgré, d'une part, l'accès des femmes à l'enseignement supérieur – elles réussissent mieux à l'école et sont plus souvent diplômées du supérieur (32 % contre 26 %) – et, d'autre part, leur accès aux postes de cadre (42 % en 2015 contre 31 % en 1995). Les femmes sont sans surprise surreprésentées dans la population qui touche les retraites les plus faibles (voir l'article de ce dossier sur l'enjeu spécifiquement féministe de la réforme des retraites).

Cela nous amène à notre dernier point, le cas des femmes à la tête d'une famille monoparentale.

Tout d'abord, 19 % des foyers sont monoparentaux et 80 % d'entre eux sont tenus par des femmes. Cette configuration familiale est en constante augmentation depuis les années 90 et tend à s'accélérer en période de crise financière (depuis la crise de 2008). La monoparentalité touche davantage les femmes précaires et moins diplômées – par ailleurs, plus une femme a d'argent et est diplômée, moins elle a de probabilité d'être mariée et de ne pas avoir d'enfant, à l'inverse des hommes qui ont d'autant moins de chance d'être mariés et d'avoir des enfants qu'ils sont pauvres et peu diplômés. Chose qui s'explique aisément par l'alternative

imposée de fait aux femmes de choisir entre famille et carrière. De plus, le critère principal dans le niveau de vie d'une femme d'une famille monoparentale est son niveau de revenu *avant* la séparation (et non pas le nombre d'enfants). Or, comme ces femmes ont plus de chance d'être précaires et peu diplômées, le revenu qu'elles peuvent tirer d'un emploi est souvent dans le bas du tableau. De plus, elles choisissent plus souvent l'inactivité dans leur couple pour garder les enfants, le revenu du conjoint ayant plus de chance d'être élevé que

situation qui par excellence rend visible la pauvreté et le sexisme structurel vécu par les femmes. Les familles monoparentales ont un grand risque d'être pauvres. C'est d'ailleurs ce cas, avec celui des retraitées seules, qui expliquent la plus forte présence de femmes parmi les ménages pauvres.

FACE AUX VIOLENCES SUBIES, PEU DE RECOURS POSSIBLES

On comprend tout de suite le problème : si des femmes subissent des violences au foyer, elles seront beaucoup moins en capacité de quitter celui-ci, puisque

leur niveau de vie dépend du conjoint, et cela même si celui-ci leur verse des aides après une séparation. Si elles en subissent au travail, le risque est très fort de le quitter ou même d'ouvrir une procédure légale quand son emploi est déjà précaire, à temps partiel imposé et dans un secteur sous-payé et sous-qualifié donc à forte concurrence. Sans même parler des effets de domination psychologique, la combinaison de la précarité et la pauvreté des femmes, l'absence de services publics ou de réseaux informels permettant une aide concrète, immédiate et soutenue, une justice qui ne tranche quasiment jamais en faveur des



Gréviste de l'hôtel Ibis Batignolles - Louise Sauvage

le leur – et donc se retrouvent en plus grande difficulté au moment où elles doivent prendre un emploi après leur séparation. Elles sont d'ailleurs, plus que leurs homologues mariées, exposées au temps partiel et au chômage. Une femme qui divorce subit une perte de niveau de vie en moyenne de 19 % contre 2,5 % pour les hommes. Les différentes aides (pension alimentaire versée par l'ex-conjoint, aides de l'État) ne compensent pas la perte du revenu du conjoint. Cependant, même si nous n'en parlerons pas ici, elles sont indispensables pour maintenir à flot les femmes.

La monoparentalité est donc la

plaignantes, d'un point de vue structurel les femmes qui subissent des violences sont face à un dilemme impossible à résoudre. Si quitter un foyer violent ou un boulot avec un patron harcelant solutionne un problème à court terme, il peut, en aggravant la pauvreté, en créer de nouveaux, bien pires.

Deux éléments complémentaires : en 2018, pour les affaires de viol, agression sexuelle et harcèlement sexuel, 7 personnes sur 10 ont vu leur affaire classée sans suite, et l'essentiel des femmes qui sont blessées suite à des violences sexistes ne bénéficient d'aucun accompagnement de l'État. En 2018, on recense par exemple jusqu'à 225 000

femmes blessées par des violences conjugales. Si on devait y rajouter les agressions dans la rue, au travail et les blessures psychologiques qui en résultent, les chiffres grimperaient de façon astronomique.

Ainsi, selon les chiffres d'une enquête établie par le défenseur des droits en 2014⁴, 1 femme sur 5 est confrontée au harcèlement sexuel sur son lieu de travail, 70 % des cas de harcèlement sexuel ne sont pas dénoncés auprès de l'employeur et seulement 5 % des cas sont portés devant la justice. Les chiffres avancés sont les suivants : 41 % du harcèlement serait commis par un collègue, 22 % par l'employeur, 18 % par un supérieur hiérarchique et 19 % un client. Et les cadres de recours pour violences sexistes subies au travail sont très faibles. Les cadres de recours au travail face au sexisme sont insuffisants, méconnus et en plus démantelés morceau par morceau par les gouvernements. En particulier, les CHSCT qui étaient des cadres de recours privilégiés au travail en cas de harcèlement ont été quasi-supprimés avec les ordonnances de la « loi travail ».

Il faut prendre en compte que ces chiffres sous-estiment la réalité du harcèlement au travail : d'une part, ces statistiques ne prennent pas en compte le travail au noir dans lequel les femmes sont présentes, et d'autre part, une bonne partie des personnes ne reconnaissent pas le harcèlement même quand elles l'ont subi, et cela d'autant plus quand sa configuration de travail est telle que gérer les émotions et tempéraments d'autrui est le travail lui-même. C'est le cas notamment dans tout un pan du secteur du travail reproductif qui est justement très largement féminisé. Quand une infirmière dans un service de soin neuro Psycho Gériatrie subit les avances constantes d'un des patients, est-ce une agression sexiste ? Quand une femme qui s'occupe des adolescents d'une famille riche doit subir les remarques sexualisantes constantes d'un des jeunes, est-ce du harcèlement sexuel ? Mais cela est aussi vrai dans les configurations de travail précaire comme l'auto-entrepreneuriat qui est en pleine explosion en réponse au chômage endémique, où la présence des femmes est en constante augmentation. Dans ces cadres de boulot, la relation au client est seule à seul, et « savoir gérer son client » fait partie du travail lui-même.

Et tout cela sans compter le harcèlement subi au foyer ou dans la rue, la

vie des femmes est tellement faite des relations patriarcales que l'on finit par ne même plus apercevoir leur caractère problématique.

Inversement, si la situation économique et d'emploi des femmes ne leur permet que difficilement d'échapper à des situations de violence, c'est la pauvreté et la précarité elles-mêmes qui génèrent de la violence sexiste. Autrement dit, plus on est pauvre, plus on subit de violences sexistes. Deux explications : d'une part, si la violence sexiste existe dans toutes les classes, il est toujours plus facile de s'en prendre à quelqu'un de fragile socialement, dont les voies de recours seront d'autant plus restreintes. D'autre part, les violences sexistes sont en tant que telles un outil de contrôle des populations et des travailleuses. On connaît par exemple assez bien l'exemple du viol comme arme de guerre, mais on pense moins au sexisme comme outil de discipline au travail. C'est par exemple le cas avec les formes de féminité imposées dans les métiers de l'accueil où la limite entre travail et personnalité est brouillée (sourire, politesse, tenue correcte), dans les métiers du soin (empathie, compréhension, attention), et sous des formes beaucoup plus violentes, dans les cadres où la séparation entre travail et vie personnelle est à son tour brouillée, par exemple dans les grandes usines où les travailleuses vivent sur place ou dans les villes-usines. Leslie Salzinger a par exemple travaillé sur les travailleuses des *maquiladoras* à la frontière entre États-Unis et Mexique, et a montré que l'espace de vie et de travail était façonné par la figure de la « féminité productive », docile et habile, qui autorisait toutes les violences dans et hors du travail⁵.

LES CRISES FINANCIÈRES, LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ ET L'ACCROISSEMENT DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Contrairement à ce que les statistiques laissent entrevoir de prime abord, les femmes ont été bien plus durement touchées que les hommes par la crise de 2008 et le seront encore à la suivante. Et cela, essentiellement pour deux raisons. D'une part, nous l'avons vu, elles occupent les secteurs du salariat les moins bien protégés, reconnus, valorisés et de ce fait les plus sensibles à une négociation défavorable entre travail et capital. D'autre part, la solution phare du néolibéralisme face aux crises financières est de privatiser

les services publics dont les femmes sont les principales bénéficiaires. Les femmes sont bien plus atteintes parce qu'elles effectuent au quotidien une série de tâches relevant du travail reproductif (prendre soin des enfants, des personnes âgées et en situation de handicap), dont elles ont été partiellement déchargées par les services publics (crèche, école, maison de retraite publique, aide de l'État pour les personnes âgées, etc.) mais qui sont attaquées de plein fouet depuis la mise en place des mesures néolibérales et qui s'accroissent en période de crise.

Sur le premier point, revenons rapidement sur la crise de 2008. Lors de la première phase de la crise, il y a eu une montée rapide et massive du chômage. Les hommes et en particulier les jeunes hommes ont été les principales victimes de ces suppressions d'emploi. En effet, la crise a particulièrement touché les secteurs du bâtiment, du transport et de l'industrie manufacturière comme l'automobile, où les hommes sont surreprésentés. Ces deux secteurs emploient en effet en très grand nombre sur des postes faiblement qualifiés, aux conditions de travail très difficiles, en statut d'intérimaire ou en contrat courts, où sont notamment très présents les jeunes hommes racisés. Les emplois féminins, en particulier du travail reproductif où sont concentrées les travailleuses les plus pauvres, ont apparemment mieux résisté à la crise. Or, les femmes ont aussi été touchées lors de cette première phase, mais les indicateurs mis en avant ne permettent pas de le voir, puisque la perte d'emploi dans les secteurs féminins s'exprime avant tout par un accroissement du sous-emploi, et non une perte d'emploi sèche, autrement dit, par des temps partiels imposés et une précarisation accrue de leur emploi. Ce modèle de sous-emploi est d'ailleurs régulièrement valorisé par les gouvernements comme permettant de « concilier vie de famille et de travail » alors que dans les faits il concerne principalement des gens qui n'arrivent tout simplement pas à vivre de leur boulot.

Les femmes se retrouvent aussi à tout simplement se retirer de la population active, phénomène invisibilisé par les États car il permet de baisser



artificiellement le taux de chômage. Repli sur la famille et sortie des cadres de travail un minimum contrôlés, autant dire une exposition encore plus grande aux violences sexistes. Ici il faut noter que le développement du travail dit « informel » est un fait mondial, qui touche avant tout les femmes et en particulier les femmes migrantes. De nombreuses études menées dans divers pays ont montré que les crises financières coïncidaient avec une augmentation des violences faites aux femmes. Tithi Bhattacharya revient par exemple dans son article sur les liens entre néolibéralisme et violence faites aux femmes le cas des États-Unis : après la crise de 2008, « les données du recensement national des familles et des foyers ont définitivement prouvé que les femmes en général, les femmes africaines-américaines en particulier, sont les plus susceptibles d'être victimes à la fois d'emprunts toxiques et de violences conjugales à la suite d'expulsions et de saisies immobilières⁶. » Il faudrait regarder de plus près les violences conjugales en France et le cadre dans lequel celles-ci ont lieu. S'il est certain qu'il faut lutter contre la vision des violences sexistes perpétrées uniquement par des hommes pauvres pour développer à la place une vision structurelle de celles-ci, il est aussi certain que plus on est pauvre, plus on est exposées à la violence sexiste.

Sur le second point, un effet de la crise de 2008 – mais qui s'inscrit plus globalement dans la stratégie néolibérale – est le transfert d'activités auparavant effectuées par l'État vers des entreprises privées et la sphère familiale. Il est clair que ce n'est pas par hasard qu'on assiste en même temps en France à une attaque historique contre les services publics et à un retour en force de l'idéologie réactionnaire sur la famille, avec son lot de sexisme et de LGBTI-phobies. La peine pour les femmes, n'est donc ni double, ni triple, elle est généralisée et s'insère dans tous les aspects de la vie : sous-emploi forcé, exposition plus grande aux violences au travail, perte d'indépendance financière et exposition plus grande aux violences conjugales, développement de l'idéologie sexiste et des violences quotidiennes, augmentation des tâches du travail reproductif à la maison.

Il faudrait prendre encore plus de hauteur et regarder les reconfigurations actuelles du marché du travail en France et dans le monde, et en particulier le formidable développement des marchés du travail reproductif qui configurent à une échelle de masse le capitalisme et le racisme, avec des mouvements de migration intra et extranationaux. Il est plus que temps d'en finir avec une conception étriquée et du féminisme et de la lutte des classes. Les violences de genre sont profondément liées au capitalisme et

le capitalisme est profondément lié aux violences de genre. Le féminisme est un angle d'attaque de nos combats légitime certes, mais surtout nécessaire, et qui devrait être systématique – au même titre d'ailleurs que l'antiracisme. À nous, militant·e·s révolutionnaires, de prendre notre place dans ces combats, à commencer par celui contre les féminicides et les violences de genre qui se développent de façon notable depuis une année en France. □

(1) Voir le travail effectué par l'économiste Dominique Meurs dans sa note pour la fondation Jean-Jaurès <https://jean-jaures.org/nos-productions/femmes-et-precarite> (accès septembre 2019)

ainsi que les résultats des « tableaux de l'économie française » 2018 de l'INSEE <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3676619> (accès septembre 2019)

Les statistiques présentées couvrent la période 2015-2018, et par souci de simplicité on a supprimé la plupart du temps les mentions de date, les écarts de chiffre entre ces 3 années étant négligeables pour la démonstration. Les chiffres concernent essentiellement la France métropolitaine.

(2) 4,7 millions de femmes et 4,3 millions d'hommes, soit 14,2% de la population (chiffres 2015). Le seuil de la pauvreté est établi à 1015€/mois, soit à 60 % du niveau de vie médian de la population.

(3) Ce sont ici les catégories de l'INSEE « hommes/femmes » qui s'appuient sur la façon dont le genre d'un individu est reconnu par l'État. Il est entendu que ces catégories sont sexistes, transphobes et intersexophobes, mais il est extrêmement difficile à l'heure actuelle d'établir un tableau général de la population française autrement qu'en recourant à ces catégories

(4) https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_etu_20140301_harcelement_sexuel_enquete_0.pdf

(5) Leslie Salzinger, *Genders in Production: Making Workers in Mexico's Global Factories* (Berkeley: University of California Press, 2003)

(6) <http://revueperiode.net/comprendre-la-violence-sexiste-a-leru-du-neoliberalisme/>



Paris, le 24 novembre 2018, manifestation contre les violences faites aux femmes - Photothèque Rouge - JMB

Accès à la PMA pour les lesbiennes : révolution ou intégration ?

PAR LISA DERRADJI

Le 27 septembre dernier, l'Assemblée Nationale se déclarait favorable, avec 55 pour et 17 contre, à l'extension de la PMA (Procréation Médicalement Assistée) aux couples de femmes et aux femmes célibataires. La « victoire », immédiatement célébrée par la majorité, a rencontré bien peu d'enthousiasme du côté des associations LGBTI. Il faut bien le dire : le feuilleton ne semblait jamais vouloir se terminer !

Avant que Macron ne la reprenne à son compte dans le programme de La République En Marche, l'extension de la PMA aux couples de femmes figurait déjà parmi les promesses de François Hollande lors de la campagne présidentielle de 2012. Reportée maintes fois depuis l'élection de Macron, il aura donc fallu attendre au total plus de sept ans pour enfin percevoir une avancée – aussitôt décriée par les principales intéressées – sur la question de la PMA. Le vote de la loi, c'est aussi l'occasion de revenir sur les enjeux derrière cette question.

QUEL RÔLE JOUE LA « SAINTE FAMILLE » ?

Ce qui est en jeu pour les opposants au texte, ce n'est pas une simple question d'égalité entre les couples hétéros, les couples de lesbiennes et les femmes seules, mais bien la remise en cause du modèle familial traditionnel, vécue par certains comme une véritable « malédiction¹ ». Avant toute chose il convient en effet de bien comprendre quel rôle joue l'institution de la famille sous le capitalisme. Dans son *Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Engels analyse la famille comme un outil d'établissement des liens de parenté et de la transmission de l'héritage dans le cadre du mariage. Bien qu'elle n'existe sous sa forme la plus aboutie que pour la bourgeoisie, là où elle assure la transmission intergénérationnelle du capital, elle se généralise, avec le développement des forces productives, à l'ensemble des classes sociales. La famille est aussi

le lieu central de la reproduction de la force de travail, à la fois au quotidien (la nourriture, les tâches ménagères, l'éducation des enfants) mais aussi d'une génération à l'autre (le fait de produire des travailleuses et travailleurs, donc de faire des enfants²).

À partir de là, en quoi l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes et aux femmes seules viendrait ébranler l'institution familiale ? L'émergence de nouveaux types de familles, en fin de compte, ne semble pas remettre en cause l'unité de (re)production du foyer. La force de travail, au sein d'un foyer de lesbiennes, continue d'être reproduite – bien que la division des tâches ne soit pas tout à fait la même qu'au sein d'un foyer hétéro. L'infrastructure strictement économique est préservée. On serait donc tenté de croire que le bouleversement se situerait exclusivement au niveau symbolique (pour preuve dans de nombreux pays où la PMA est légale depuis plusieurs années on peut voir l'intégration des couples de lesbiennes dans la famille nucléaire) : la transmission de l'idéologie bourgeoise et du système de valeurs qui lui est associé serait perturbée, du moins dans une certaine mesure – ce qui expliquerait la vive opposition des réactionnaires de droite plus ou moins extrême. Traditionnellement, la contrainte à l'hétérosexualité dans le cadre du mariage est un moyen efficace pour assurer la reproduction de la main d'œuvre. Mais l'accès aux méthodes de procréation pour les couples de lesbiennes et les femmes célibataires continue de remplir cette même fonction, faisant

de l'extension de la PMA une mesure largement intégrable par le capitalisme. Ce qui est ironique puisqu'en réalité la cellule familiale est modifiée largement depuis la seconde moitié du 20^e siècle : et la famille nucléaire n'est plus le seul modèle existant (avec ou sans PMA).

LES HOMOS SONT DES HÉTÉROS COMME LES AUTRES

Le développement du capitalisme néolibéral a redéfini la figure de la mère idéale : diplômée, indépendante financièrement, suffisamment bien installée pour pouvoir subvenir aux besoins de son ou de ses enfant(s). Bien que ces nouvelles attentes aient fait reculer l'âge moyen de la première grossesse des femmes, elles n'ont pas ébranlé l'injonction à la maternité. Si les lesbiennes pouvaient auparavant, même de façon limitée, se soustraire à cette injonction à la maternité, l'extension de la PMA vient rebattre les cartes. Ces dernières années, les revendications phares du mouvement LGBTI organisé se sont articulées autour du droit à fonder des familles : mariage, adoption, filiation, PMA... En France – comme dans d'autres pays – cette ouverture limitée de la parentalité aux couples de lesbiennes ou gays ne s'est pas accompagnée d'une remise en question des modèles genrés de parentalité. La nouvelle possibilité pour les lesbiennes de fonder des familles³ apparaît de façon contrastée dans cette situation. Elle est





à la fois un élément progressiste, gage d'une plus grande égalité entre homos et hétéros, mais elle peut également signer le retour d'une injonction plus forte à la maternité, avec des pressions de l'entourage proche, notamment des parents.

Néanmoins, le milieu LGBTI organisé (principalement associatif) n'est pas parvenu, pour le moment, à dépasser le stade de la revendication à l'égalité des familles. Cette posture, comme toute assez limitée, est interprétée par les milieux plus radicaux comme une volonté d'assimilation, d'intégration à la « société hétérosexuelle⁴ ».

Les associations LGBTI qui ont investi les débats autour de la PMA s'en tiennent pour le moment à une stratégie réformatrice de lobbying et d'interpellation parlementaire. Quelques jours avant le début des débats à l'Assemblée, elles publiaient ainsi un communiqué dans lesquelles elles tenaient « à saluer le travail des députéEs », tout en demandant « à être reçues dans les meilleurs délais par Madame la Ministre de la Justice (...), ainsi que par Madame la Ministre de la Santé⁵ », étant donné les insuffisances du projet de loi. Ces insuffisances sont en grande partie dues à l'atonie préoccupante des luttes LGBTI. Après les mobilisations de 2012-2013 du Mariage

Pour Tous, de nombreux collectifs militants qui y avaient vu le jour se sont progressivement délités, avant de disparaître. Ceux qui ont perduré n'ont pas su se donner de nouvelles perspectives et s'appuyer sur les acquis de la mobilisation. Par conséquent, les débats autour de l'extension de la PMA aux couples de lesbiennes se sont déroulés dans un climat de faiblesse extrême des luttes LGBTI, sans mouvement de fond, de masse, sans manifestations, sans la mise en action des premières personnes concernées et de leur soutien, sans heurts. On pourrait même dire : le débat sur l'extension de la PMA aux lesbiennes a eu lieu sans les lesbiennes. Rien d'étonnant à ce que les résultats ne soient pas à la hauteur des attentes.

La majorité parlementaire se félicite d'une « révolution tranquille », Mélenchon se plaît même à dire qu'il assiste

à « la fin du patriarcat⁶ », mais pour les associations LGBTI, le bilan est tout autre. L'extension des techniques de PMA, telle qu'elle a été votée à l'Assemblée, permettra en effet à de nombreux couples de lesbiennes de fonder une famille, mais les modalités prévues par la loi ne sont pas entièrement satisfaisantes. Deux points posent particulièrement problème : l'établissement de la filiation et la levée partielle de l'anonymat des donneurs de gamètes.

Côté filiation, le texte validé par les députés prévoit un mode spécifique d'établissement de la filiation pour les lesbiennes. Cela signifie que les



Photothèque Rouge - JMB

lesbiennes n'auront pas la possibilité, comme les couples hétéros, de reconnaître leurs enfants en Mairie (ce que revendiquent les associations de parents LGBTI). Elles devront se rendre, avant le début de la grossesse, devant un notaire (et déboursier au passage plus d'une centaine d'euros) pour signer une déclaration commune de reconnaissance de l'enfant à naître. En plus d'être coûteuse, cette procédure spécifique aux lesbiennes, donc discriminatoire, entre en contradiction avec un autre mode d'établissement de la filiation : la reconnaissance automatique d'une femme qui accouche comme mère étant mère de l'enfant.

Côté levée partielle de l'anonymat, le projet de loi prévoit que les enfants nés d'une PMA puissent accéder à leur majorité à des données non-identifiantes et identifiantes sur le donneur. Manœuvre de la droite ou

revendication valable ? L'association Procréation Médicalement Anonyme⁷, qui existe depuis 2004, regroupe 250 personnes issus de dons de gamètes. Elle revendique « l'accès aux origines » pour les enfants nés de PMA. La question de la levée partielle de l'anonymat est donc en partie une demande des personnes directement concernées. Mais on peut se demander pourquoi l'examen de cette demande arrive au moment de l'extension de la PMA aux couples de femmes et femmes seules, et pourquoi ça n'a pas été discuté lors de précédentes révisions de la loi, en 2004, 2011 ou 2013. À droite comme à gauche, des députéEs ont exprimé au

cours des débats leur inquiétude quant à la disparition de la figure du père. C'est donc avant tout le fait que des femmes aient des enfants entre elles ou sans hommes qui poserait problème. Cela n'est pas sans rappeler l'opposition réactionnaire des extrêmes droites qui, à l'inverse des personnes LGBTI, militent activement et de façon importante sur la question de la PMA. Derrière leur mot d'ordre « Non à la PMA sans père », les reliques de la Manif Pour Tous ont rassemblé plus de 70 000 personnes à Paris début octobre. Pour eux, il est légitime qu'un couple hétéro rencontrant des difficultés pour avoir un enfant ait accès aux techniques d'assistance médicale à la procréation. Dans ces cas-là, la PMA n'est qu'un petit

coup de pouce qui permet de maintenir l'illusion du coût procréatif. Mais pour les lesbiennes, la PMA représenterait alors une menace directe envers la hiérarchie familiale. En guise d'ultime provocation, les organisateurs du mouvement ont annoncé les prochaines dates de manifestation. Il s'agit quasi exclusivement de journées importantes pour les luttes féministes et LGBTI : 1er décembre (journée de lutte contre le SIDA), 8 mars, 17 mai (journée de lutte contre les LGBTI-phobies)...

SE REAPPROPRIER LA REPRODUCTION

L'un des problèmes quand on cherche à mobiliser sur la question de la PMA, c'est le nom du texte auquel elle est rattachée : « loi bioéthique ». Loin d'évoquer une question sociale, « bioéthique » fait penser au médical ou au scientifique, ce qui explique peut-être en partie le désinvestissement

préoccupant de l'extrême gauche sur le sujet. Quand la question est prise en compte, c'est souvent pour être réduite à la lutte contre les extrêmes droites et l'ordre moral. Enfin, la PMA ne concernerait que les lesbiennes et pas l'ensemble de la classe ouvrière, ce qui serait réducteur en terme de perspectives politiques.

Penser tout cela, c'est ne pas voir que la question de la PMA touche à un élément central sous le capitalisme : la maternité en tant qu'instrument de reproduction de la force de travail. L'incitation à la maternité et l'assignation au travail reproductif constituent en effet l'un des piliers de l'oppression de genre. À ce titre, l'émancipation des femmes et des minorités de genre passe par le contrôle de leur fertilité. La PMA peut être envisagée en ce sens, à l'instar de l'accès à l'IVG ou à la contraception. Mais la conquête des droits reproductifs ne détermine pas seulement les conditions matérielles d'existence à la maison ou dans le cadre du foyer. Les sociologues Johanna Brenner et Maria Ramas analysent comment la division du travail reproductif (dont le travail domestique), au moment de la révolution industrielle, se répercute dans la sphère salariée : « Aux fondements

de la ségrégation sexuelle des emplois se trouvent donc les difficultés matérielles que les femmes rencontraient en négociant leurs salaires avec leurs employeurs. Ces difficultés sont, quant à elles, fondamentalement liées à la division sexuée du travail au sein de la famille⁸ (...) ». La séparation des tâches au sein du foyer, qui génère des conditions matérielles spécifiques pour les femmes, explique donc à son tour la position particulière des femmes dans le travail salarié : temps partiels imposés, bas salaires, plafond de verre, harcèlement et violences... Le double aspect du travail des femmes – inextricablement productif et reproductif – est envisagé par Brenner et Ramas comme le moindre mal, le moyen le moins contraignant qu'ait trouvé la classe ouvrière pour reproduire sa propre force de travail. Pour améliorer substantiellement les conditions de vie de la classe ouvrière tout en libérant plus de temps aux femmes pour leur permettre de s'organiser politiquement, il est fondamental d'obtenir des avancées dans le champ de la reproduction. Des crèches sur les lieux de travail ou des cantines collectives sont par exemples des moyens de socialiser le travail reproductif. L'assignation à la maternité et

à la reproduction de la force de travail constitue un obstacle dans l'engagement politique des femmes, et donc à terme dans la lutte des classes. Dans cette optique, les revendications autour de la PMA doivent s'articuler à une remise en question globale de la filiation et de l'éducation des enfants, mais aussi du travail reproductif dans son ensemble. L'irruption d'une conscience de classe dans le champ de la reproduction est essentiel. Car la prétention au contrôle de la production ne peut être – comprise dans son sens le plus entier – dissociée d'une prétention au contrôle de la reproduction. □

(1) Déclaration du député LR François-Xavier Bellamy dans le Journal du Dimanche : <https://www.lejdd.fr/Politique/francois-xavier-bellamy-le-choix-de-la-pma-pour-toutes-sera-notre-malediction-3919643>

(2) Pour une analyse détaillée, voir l'article de notre camarade Aurore Lancereau, page 32 du présent numéro.

(3) Cette nouvelle possibilité est strictement légale. De fait les lesbiennes fondent des familles depuis longtemps.

(4) Expression de la théoricienne lesbienne radicale Monique Wittig

(5) Communiqué inter associatif publié sur le site de l'Inter-LGBT : <https://www.inter-lgbt.org/projet-de-loi-bioethique-des-petits-pas-mais-encore-beaucoup-de-chemin-a-parcourir/>

(6) <https://www.komitid.fr/2019/09/30/pma-debats-loi-bioethique/>

(7) <http://pmanonyme.asso.fr/>

(8) <http://revueperiode.net/repenser-loppression-des-femmes/>



Rassemblement du 5 octobre pour la PMA - Louise Sauvage

Des classes et des identités : entre les deux, l'intersectionnalité ?

PAR MIM EFFE

L'émergence d'un mouvement féministe de masse à une échelle internationale, nous oblige en tant que marxistes à nous reposer toute une série de questions théoriques aux implications stratégiques. Dans la théorie féministe, il n'est pas un concept qui a le plus souffert que celui de classe : dès les années 1970 et la seconde vague féministe, on entendra parler de classes d'hommes et classes de femmes par le courant du féminisme matérialiste (ou féminisme radical à l'international) qui a conduit à théoriser l'existence de deux systèmes d'exploitation séparés et distincts et à voir en « la classe d'homme » un exploiteur qui ne serait ni pire ni meilleur qu'un patron¹.

Si aujourd'hui, c'est un concept qui est peu en vogue, c'est bien parce qu'une autre théorie de l'oppression l'a supplanté à tous les points de vue que ce soit dans les pratiques militantes, dans la recherche universitaire, ou dans la culture pop américaine². L'intersectionnalité est en vogue et elle a presque réponse à tout. Si elle se présente comme une opposition radicale aux théories de la deuxième vague, elles ont pourtant le même point commun celui de refuser le concept de classe, et de traiter la classe comme un paradigme qui en vaudrait un autre ni plus ni moins.

En dressant un tableau du mouvement féministe en France, on peut schématiquement dire qu'il y a d'un côté une structuration voire une institutionnalisation du mouvement féministe issu des années 1970, et de l'autre une génération de féministes, qui, depuis les années 2000, sont influencées par la question de l'intersectionnalité, mais aussi par la théorie Queer. Dans l'émergence du renouveau aujourd'hui, nombreuses sont les femmes qui militent en échappant à cette division : c'est l'avantage des mouvements de masse, ils permettent de rebattre les cartes, de construire des ponts, et de militer ensemble. On ne peut qu'être d'accord avec la synthèse qu'en fait Aurore Koechlin : « On peut donc considérer la

quatrième vague du féminisme comme une forme de synthèse des deux vagues qui l'ont précédée. Elle semble reprendre les meilleurs éléments de chacune des deux vagues et dépasser leurs contradictions, en regroupant une nouvelle génération de féministes, moins influencée par les échecs des vagues précédentes. Et, crise économique aidant, la question du travail devient manifestation centrale. D'un côté, la quatrième vague reprend à la deuxième la forme des mobilisations de masse ainsi que certaines revendications (comme le droit à l'avortement). D'un autre côté, elle hérite de la troisième vague son analyse de la catégorie « femmes » comme située au croisement de plusieurs rapports de domination, notamment de classe et de race, mais aussi le fait de penser de façon intrinsèque le féminisme avec les questions LGBTI+³ »

Ceci dit, si nous avons donc des modifications dans les débats féministes, *a fortiori* quand la lutte des classes fait irruption sur la scène politique (par exemple avec le mouvement des gilets jaunes⁴), le concept d'intersectionnalité reste omniprésent comme une volonté de prendre en charge différentes problématiques face à des identités qui seraient de plus en plus mutipliables. À l'aube d'une possibilité de grèves des femmes réussie en France, il semble essentiel de se poser la question des

apports et des limites de cette théorie.

L'INTERSECTIONNALITÉ : POUR UNE APPROCHE CRITIQUE

Le terme d'intersectionnalité en lui-même nous vient de Kimberley Crenshaw, une universitaire afro-féministe qui en 1991, dans un article basé sur une enquête sur les violences subies par les femmes noires, qui va donc parler d'intersectionnalité pour désigner la place spécifique qu'occupent les femmes noires, à l'intersection du racisme et du sexisme. Elle théorise alors les différentes oppressions comme différentes routes, différentes parallèles, qui peuvent se croiser.

En fait, que ce soit l'intersectionnalité ou la « théorie queer », désignées par ces théoricienNEs comme « la troisième vague » du féminisme⁵, elles sont avant tout des critiques radicales du féminisme des années 1970, mais elles se font aussi dans un contexte politique spécifique. Il est impossible de lire ces théories sans les replacer dans la traversée des années 1980, avec la chute du mur de Berlin et la fin de l'hypothèse communiste à une échelle large. C'est ce contexte qui a permis la construction de la pensée postmoderne, refusant le sujet révolutionnaire et optant pour les identités multiples ou les identités fragmentées⁶. Ces critiques radicales du féminisme des

années 1970 ont permis d'apporter une compréhension de la nécessité d'articuler ces différentes oppressions, de la nécessité de trouver une approche globale. Elles ont permis de mettre l'accent sur l'importance de déconstruire des rapports de domination. Cette critique s'est fondée aussi en opposition à l'intégration et l'assimilation de leurs communautés, en particulier gay et lesbienne, dans les pays occidentaux. En cela, il serait particulièrement erroné de voir l'intersectionnalité comme uniquement une pensée post-marxiste, en ce sens qu'elle ne réfléchirait pas aux clivages de classe. Il y a des choses présentes dans la théorie intersectionnelle dont nous ne pouvons pas faire l'impasse.

Cependant ce type de féminisme dans la pratique nous pose de nombreux problèmes. En cela qu'il se préoccupe plus des symptômes que des causes. C'est un féminisme de position et lié à la discussion autour du langage. Il joue comme l'ensemble des féministes réformistes, une bataille idéologique, alors que le capitalisme n'est pas une idéologie mais un système⁷. Un des concepts les plus

important qui est le fruit de l'intersectionnalité est le concept du privilège. Et il est important de l'analyser car il doit être radicalement critiqué tant il est dangereux parce que complètement amatérialiste.

LES PRIVILÈGES SONT UN ÉCRAN DE FUMÉE

On entend beaucoup parler des privilèges sans avoir de définitions qui fasse réellement sens. On pourra dire que le privilège est l'effet qui permet à certaines personnes l'accès à des ressources que d'autres n'ont pas⁸.

Dès lors, les privilèges peuvent être cumulés, avec une hiérarchie d'individus qui va de celui qui en a beaucoup à celui qui n'en a pas du tout. Les privilèges sont par contre tous à égalité : tout individu qui a un privilège sur un autre le

discrimine en raison de son privilège. Il n'y a aucune hiérarchie de ce point de vue là. Chaque privilège entraîne une discrimination.

Sur le papier, on se dit pourquoi pas ? Cela fait prendre conscience des différents rapports d'oppression par des questions concrètes. Mais en fait, il y a plusieurs problèmes à cette théorie qu'on peut comprendre assez simplement.

On parle par exemple de privilèges « classistes », qui est une discrimination contre les personnes étant d'une classe inférieure. Deux problèmes émergent alors.

Premièrement, on ne dit pas que le problème est qu'il existe des classes sociales, le problème est la discrimina-

d'oppression et à le réduire à des rapports inter-individuels. Pour vaincre les privilèges (si tant est que cela soit possible), la seule sortie possible se fait par un discours et par une nécessaire recherche intellectuelle individuelle. D'ailleurs dans de nombreux réseaux militants on peut à présent entendre : « Va chercher sur Google, ce n'est pas à moi de t'apprendre », comme si l'accès à la culture et à la recherche n'était pas lié aux classes dominantes. Sous couvert de ne surtout pas être un féminisme bourgeois, on construit pourtant un discours élitiste propre à la petite-bourgeoisie, ou ce n'est pas l'expérience qui influe sur la conscience, mais l'apprentissage (et c'est la déconstruction individuelle qui



Wikimedia Commons

tion que certains « classistes » font subir à l'encontre des autres issus d'une classe inférieure. On pourrait très bien imaginer qu'un bourgeois reconnaisse son privilège et devienne un allié.

Deuxièmement, ce privilège n'est pas un privilège individuel mais de l'exploitation.

Ce rapport d'exploitation est donc mis au même niveau qu'un privilège « valide », autrement dit d'une personne valide à l'encontre d'une personne handicapée. Sauf que la personne « valide » qui peut prendre les marches de la sortie du métro n'a en réalité aucun intérêt à ce qui n'y ait pas de rampes pour les handicapés. Alors que le capitaliste a un intérêt à exploiter son ouvrier.

Les « intérêts » deviennent des privilèges, ce qui tend à gommer le système

est alors valorisée).

De plus, avec l'idée de « privilège », il y a l'idée de « quelque chose en trop », et non pas de quelque chose que tout le monde devrait avoir. Souvent le privilège est en réalité un droit dont sont privées de nombreuses personnes dans le système capitaliste. La liberté de circulation pour toutEs est un bon exemple. Il ne sert à rien de reconnaître avoir un privilège en tant que personne ayant une nationalité européenne sur unE sans-papier, mais à tout de se battre avec elles et eux afin d'obtenir des papiers pour toutEs.

Le problème principal c'est qu'on ne regarde plus du côté des dynamiques





du système qui opprime, mais du côté de l'individu, pour créer différentes identités multiples, ce qui empêche de construire une lutte collective contre les oppressions puisque presque tout le monde opprime plus ou moins tout le monde.

POUR UN FÉMINISME MARXISTE

Il faut essayer de comprendre comment articuler les différents rapports de domination qui semble s'entrecroiser à l'intérieur du système capitaliste. Dans la tradition marxiste on a la notion que ce qui va structurer le capi-

se jouer à plusieurs niveaux et les groupes qui en résultent peuvent varier, néanmoins on nomme « oppression » ce qui est la résultante d'une structure, c'est-à-dire l'organisation des liens de domination entre les individus au sein de la société. Parce que c'est une structure, il n'est pas possible pour les groupes opprimés de sortir de cette oppression. On parle d'oppression spécifique et transversale lorsqu'elle traverse différentes classes sociales bien qu'elle ne percuté pas de la même façon les différentes classes sociales. Il y a deux grandes oppressions qui s'imbriquent avec le rapport de classe dans le sys-

fonction du contexte politique, de la zone géographique et du rapport de forces entre les classes. Le caractère d'« étrangeté » est largement variable et subit des flux et des reflux : si l'on pense par exemple aux juifs où à l'immigration italienne et portugaise au XXe siècle. Et il en va de même pour les normes de sexualité. On peut noter qu'être un homme gay blanc et bourgeois à Los Angeles aujourd'hui permet une situation relativement confortable, mais que le gay, blanc, bourgeois est quand même opprimé : l'homophobie est toujours une réalité, il peut se faire agresser dans la rue en raison de son orientation sexuelle. En



Grève du 8 mars 2019 à Paraná en Argentine - Wikimedia Commons

talisme en tant que système est le rapport d'exploitation entre les classes et donc le rapport de production.

Ce rapport d'exploitation entre les différentes classes est en effet déterminant. Mais en dehors des rapports d'exploitation, il existe différents rapports de domination entre différents groupes sociaux qui ne sont pas des classes sociales. On pourra dire que les éléments qui déterminent une classe sociale sont d'un côté la place dans l'appareil de production et dans les rapports d'exploitation, et de l'autre la vocation à reproduire sa classe en tant que classe. C'est important de fixer cela, parce que ça permet de comprendre aussi notre opposition aux féministes comme Delphy par exemple, qui ont beaucoup théorisé autour des classes d'hommes et classes de femmes.

Ces rapports de dominations peuvent

tème capitaliste : l'oppression de genre et le racisme. Ces oppressions existaient avant le capitalisme. Pour l'oppression des femmes, elle existait avant même la formation des classes sociales et donc avant l'apparition de la propriété privée. Pour autant, ces oppressions sont, dans le système capitaliste, indissociables de celui-ci. Ce qui veut dire qu'il est impossible de penser le patriarcat comme un système autonome. On observe d'ailleurs une modification de la cellule familiale entre le féodalisme et le capitalisme : on a donc un passage d'une famille qui est le cœur de la production dans la paysannerie à une famille nucléaire — c'est-à-dire recentrée sur son noyau père-mère-enfants — qui n'est plus que sphère de reproduction. Ces oppressions touchent différents groupes à des degrés différents qui peuvent varier dans l'histoire, en

fonction de la situation politique, son oppression peut s'accroître si le retour à l'ordre moral et l'offensive réactionnaire deviennent plus forts.

Les fonctions de ces systèmes d'oppression n'ont absolument pas pour but de diviser la classe ouvrière (c'est la conséquence, le point bonus pour les capitalistes), ces systèmes d'oppressions existaient en dehors de l'existence du système capitaliste. La fonction du patriarcat a pour but essentiel la reproduction à la fois de la force de travail mais aussi de la classe dominante, de l'héritage etc. De plus, ils permettent une surexploitation des personnes opprimées. La justification peut être diverse : essentialisation, naturalisation, justification religieuse, ces critères peuvent être d'ailleurs vus comme positifs ou négatifs. Les divisions s'opèrent selon des critères physiques sur lesquels sont construits

des critères sociaux. Ainsi, sur la division des sexes biologiques se fondent des critères sociaux : un genre. Aussi les personnes qui subissent les conséquences du patriarcat est constitué un vaste champ. Ce sont évidemment en premier lieu les femmes, mais aussi toutes celles et ceux qui dévient des normes ayant pour fonction de perpétuer la reproduction de la force de travail et donc la déviation à la norme hétérosexuelle : les personnes LGBTI. Ces divisions sont des catégorisations sur lesquelles se fonde l'identité. L'identité au contraire de ce que tente de le faire croire la pensée post-moderne en vogue actuellement, n'est pas un choix. Elle peut éventuellement être une réaction par rapport au système, dans la construction d'une identité politique de l'opprimée, et c'est en ce sens qu'elle est progressiste car il s'agit de se réapproprié une identité construite par l'oppression afin de combattre ce système.

LA BOURGEOISE EST-ELLE UNE FEMME ?

Aujourd'hui, nous avons une théorie qui permet de penser les articulations entre classe et oppression et dont nous parlons beaucoup en ce moment puisqu'elle est au cœur de la question de la grève des femmes : la théorie de la reproduction sociale⁹.

Mais une question autour de la grève se pose (et de manière générale sur les femmes en tant que groupe subissant une oppression) qui pourrait se résumer par : faut-il lutter avec les femmes

bourgeoises ?

Sans répondre à cette question, qui est une question fort conjoncturelle qui dépend du cadre de front unique et de l'objectif, je voudrais mettre en lumière deux éléments importants. Premièrement, si les féministes matérialistes ont analysé l'existence de classes d'hommes et de classes de femmes, c'est bien parce que dans les années pré-1970, il y avait des conditions d'existence similaires entre les femmes : celle du manque d'autonomie. Aujourd'hui, une femme bourgeoise a accès à une autonomie quasi-totale : elles ont accès à leur héritage, peuvent être patronnes et exploiter d'autres femmes sans l'intermédiaire d'un homme, pour la première fois dans l'histoire du capitalisme. Ce qui change drastiquement les conditions d'existence. Surtout quand l'on sait que c'est précisément l'accès à l'autonomie financière qui est un des frein pour sortir d'une situation de violence par exemple.

Deuxièmement, la grève des femmes ne peut plus se faire sur la revendication à travail égal, salaire égal, quand on sait qu'il y a des écarts de salaires encore plus grands à niveau de diplômes égal, certes chez les cadres mais aussi (et c'est beaucoup moins mis en avant) pour les catégories non-diplômées, à cause des temps partiels et de la précarité¹⁰.

À partir de ces deux remarques, il ne s'agit pas de nier que l'oppression des femmes existerait dans les classes sociales bourgeoises ou petite-bourgeoises – comme dit précédemment, la nécessité de reproduction, de transmission de l'héritage est nécessaire au système capitaliste – mais de comprendre comment elle impacte plus fortement et de manière totalement différente les femmes prolétaires. En cela, la grève des femmes comme une grève de la production et de la reproduction doit mettre en avant l'égalité salariale certes, mais aussi l'augmentation massive des salaires pour l'ensemble de la classe ouvrière, la question des conditions de travail, la diminution du temps de travail pour toutes sans diminution des salaires, l'augmentation du temps de congé parental, etc.

QUELLES CONSÉQUENCES DANS LA PRATIQUE ?

Le débat sur identités et classes a des difficultés à émerger en France, et il y a plusieurs raisons à cela : la mainmise des féministes matérialistes dans la production théorique, l'influence de la pensée foucauldienne dans les milieux LGBTI, mais on ne le dira sans doute jamais assez, la première raison est la défaite des luttes ouvrières ces dernières années et les conséquences que cela a eu sur le prolétariat – que ce soit en terme d'organisation collective ou en terme d'organisation de la production par le capitalisme.

L'intersectionnalité paraît un bon descriptif et à bien des égards elle l'est, mais dans la pratique le refus de voir dans la classe le paradigme déterminant empêche de reconstruire un féminisme qui soit à la hauteur des enjeux de la période : à la fois un féminisme marxiste et de classe qui se préoccupe des questions des violences comme des luttes des plus précaires, et à la fois une conscience de classe permettant un mouvement d'ensemble pour renverser le rapport de force défavorable. Cette rentrée 2019 peut permettre de modifier la tendance. En effet, on voit émerger de façon simultanée la bataille des retraites et la mobilisation contre les violences et les féminicides, avec la perspective de la grève du 8 mars à venir. □

(1) Voir Christine Delphy, *L'ennemi principal*

(2) https://www.liberation.fr/debats/2019/01/03/series-tv-18-femmes-pour-2018_1700901

(3) Aurore Koechlin, *La révolution féministe* p.70

(4) <https://npa2009.org/idees/social-autres-des-gilets-jaunes-sur-les-epaules-des-femmes-mythopolitique-et-recompositions>

(5) Au sujet de l'appellation troisième vague féministe, de nombreuses féministes s'y sont opposées, car il n'y a pas d'émergence d'un mouvement de masse caractéristique de la vague.

(6) À ce sujet, on pourra lire l'article de critique de Daniel Bensaid sur le concept de multitude chez Negri : <http://danielbensaid.org/Antonio-Negri-pouvoir-constituant-et-multitudes> et l'article de Peter Drucker sur la fragmentation des identités LGBT <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article44222>

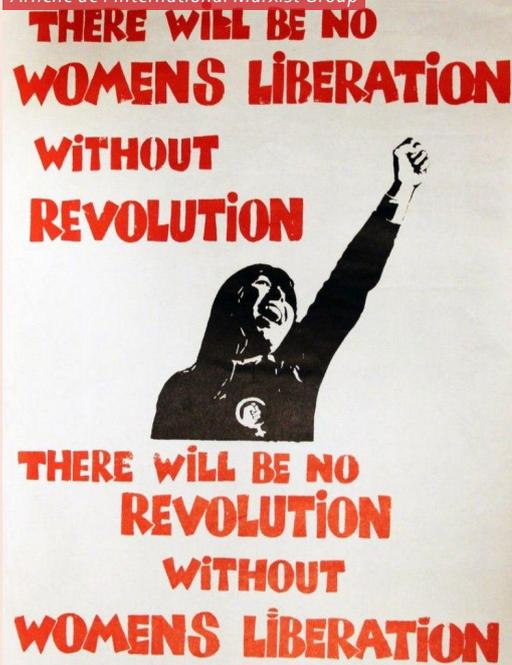
(7) Si nous avons pu voir les milieux autonomes reprendre les termes de l'intersectionnalité, le qualificatif de réformisme s'applique à l'intersectionnalité dans le sens où cette théorie ne propose pas la rupture révolutionnaire pour changer la société quand bien même certaines théoriciennes peuvent être très critique des structures et comprennent que l'oppression est systémique

(8) <https://iresmo.jimdo.com/2017/04/23/la-notion-de-privilege-C3%A8ge-social/>

(9) <https://npa2009.org/idees/feminisme/nouvelle-vague-feministe-theorie-de-la-reproduction-sociale-et-consequences>

(10) https://www.inegalites.fr/Femmes-hommes-a-diplomes-egaux-salaires-inegaux?id_theme=22

Affiche de l'International Marxist Group



La grève comme élément stratégique

PAR AURORE LANCEREAU

Depuis 2016, la grève est au centre de la quatrième vague du féminisme : de la Pologne jusqu'en Argentine, elle est utilisée comme une arme pour l'égalité salariale et la fin des féminicides. Surtout, depuis 2017, le collectif argentin Ni Una Menos appelle à une journée de grève féministe internationale pour le 8 mars, qui se construit progressivement dans de plus en plus de pays. Dans l'État espagnol, elle prend en particulier une ampleur retentissante, avec 5 millions de personnes dans la rue pour le 8 mars 2018, et 6 millions de personnes pour le 8 mars dernier.

Cette actualité de la grève féministe doit nous pousser à poser à nouveaux frais la question de la stratégie dont doit se doter le mouvement féministe aujourd'hui. Quelles sont les particularités de la grève féministe ? Quels débats stratégiques y sont associés ?

LA GRÈVE FÉMINISTE : UNE GRÈVE DU TRAVAIL PRODUCTIF ET REPRODUCTIF

En promouvant une grève féministe, la quatrième vague s'inscrit dans un certain répertoire d'actions, hérité du mouvement ouvrier. Ce faisant, elle replace le travail au centre, qu'elle définit en filigrane comme le nœud de l'oppression des femmes. Mais dans le même temps, elle contribue à reconceptualiser la question du travail et de la grève. En effet, si dans le mouvement ouvrier, la grève avait été pensée comme une grève du travail productif, c'est-à-dire une grève de la production et de la circulation des marchandises et des services, se déroulant sur le lieu de travail, la grève féministe comprend d'autres éléments. La grève féministe est une grève totale : il s'agit à la fois de la grève du travail productif et de la grève du travail reproductif.

Dans la lignée de Lise Vogel, autrice américaine de *Marxism and the oppression of women* (1983), et théoricienne centrale de la théorie de la reproduction sociale (TRS), le travail reproductif comprend l'ensemble des tâches qui permettent la production et la reproduction de la force de travail, à un double niveau à la fois quotidien et générationnel. Dans cette théorie, c'est l'assignation des femmes au travail

reproductif qui fonde leur oppression. Aujourd'hui, le travail reproductif se déploie dans un triple espace. Le lieu central du travail reproductif demeure la famille. L'essentiel des tâches de reproduction de la force de travail n'ont pas lieu sur le marché, mais dans le cadre privé, où elles sont effectuées gratuitement par les femmes (éducation des enfants, entretien du logement, préparation des repas, travail de soins en général, etc.). C'est ce que le mouvement féministe avait nommé dans les années 1970 le travail domestique.

Mais la famille n'est pas le lieu unique du travail reproductif. En effet, un ensemble de tâches inhérentes à la reproduction de la force de travail ont été collectivisées avec l'émergence de l'État providence et la pression des luttes sociales, et sont donc aujourd'hui prises en charge par les services publics – on peut penser aux crèches, aux écoles, ou aux hôpitaux, par exemple. On remarque par ailleurs que ces domaines demeurent également extrêmement féminisés, malgré leur sortie de la sphère familiale.

Enfin, une mutation plus récente a vu le travail reproductif se développer de plus en plus dans un troisième espace, celui du travail salarié. En effet, on constate qu'en lien avec le développement des emplois dans le tertiaire et les attaques néolibérales contre les services publics, le travail reproductif sort de la sphère privée ou collective et entre sur le marché, en particulier sous la forme des services à la personne. Dans ce cadre, le travail reproductif peut en outre être ubérisé (il est alors

marqué par l'auto-entrepreneuriat et le poids des plateformes numériques). On constate que ce dernier espace est peut-être celui où la division sexuelle du travail s'est la plus effacée, au profit d'une division raciale du travail.

Poser la question de la grève du travail reproductif, c'est donc la poser dans ces trois espaces très différents. Finalement, c'est dans le cadre des services publics que la question de la grève féministe rejoint les formes les plus classiques de la grève : cette grève du travail reproductif est une grève du travail salarié. C'est également le cas d'une partie du travail reproductif salarié dans les services à la personne. Par contre, la question semble plus épineuse quand elle touche à la partie ubérisée de cette catégorie. Mais cette question est moins spécifiquement féministe qu'elle ne touche aux questions que pose le travail particulièrement précaire en général : il semble plus difficile de se mettre en grève quand on n'a ni contrat de travail, ni statut de salarié. Ce qui ne veut pas dire que c'est impossible, comme nous l'ont démontré les importantes mobilisations dans ce secteur – notamment des livreurs à vélo. Mais là où la question se pose de la façon la plus novatrice est en fait dans le premier cadre que nous avons envisagé, la sphère familiale.

En effet, la grève féministe inclut une grève du travail reproductif non salarié, que les femmes travaillent dans le secteur salarié ou non d'ailleurs : c'est donc incluse dans la grève cet ensemble de tâches le plus souvent méconnues comme travail, invisibilisées et effectuées gratuitement, en particulier, la

prise en charge des enfants, de la maison, de la famille... Mais c'est aussi incluse dans la grève l'ensemble des activités de soin qui reviennent aux femmes et qui sont des éléments centraux de leur socialisation genrée et de leur oppression. Inclure ce nouvel espace dans la grève conduit dès lors à de nouveaux débats stratégiques.

ENJEUX ET DÉBATS LIÉS À LA GRÈVE FÉMINISTE

Quelle est la force de ce type de grève ? D'une part, elle montre combien la domination des femmes, contrairement aux représentations qui ont tendu à s'imposer ces dernières dizaines d'années, ne se déploie ni à un niveau purement symbolique, ni n'est en passe de disparaître – l'essentiel serait gagné, et il s'agirait d'attendre le développement du capitalisme pour voir s'effacer les restes patriarcaux d'une société (dé)passée. L'oppression des femmes a une base matérielle et est centrale dans le système capitaliste. Tout mode de production est aussi une certaine façon d'organiser la reproduction de la force de travail. Pour garantir la production de la valeur et de la survaleur, le capitalisme a besoin de pouvoir disposer d'une force de travail à bas coût. L'assignation des femmes à la reproduction sociale dans le cadre familial est donc fondamentale dans le fonctionnement du système capitaliste. Dès lors, organiser la grève du travail reproductif, c'est visibiliser que c'est l'assignation des femmes au travail reproductif qui fonde leur oppression, mais c'est aussi visibiliser combien le capitalisme et plus globalement l'organisation sociale toute entière sont dépendants de ce travail reproductif, et de son effectuation par les femmes. En cela, il s'agit d'une grève extrêmement politique, qui traduit un état de la conscience féministe très avancé. De l'autre, comme tout autre type de grève, la grève féministe permet aux femmes de libérer du temps et d'ouvrir un espace pour l'auto-organisation de la lutte féministe. Trop souvent, dans le cadre de mouvements sociaux, on constate qu'un certain nombre de femmes ont moins la possibilité de se mettre en grève, ou quand elles le sont, qu'elles ont moins la possibilité d'investir les cadres d'auto-organisation et d'émerger comme des dirigeantes de la grève, tout simplement parce qu'elles ont la charge de leur famille. La grève totale permet une libération de la double

journée de travail, et de faire entrer dans la grève pas moins de la moitié des travailleurEs. Il s'agit donc pour nous d'une question stratégique majeure, au-delà de la question du mouvement féministe d'ailleurs, qui concerne tout autant la sphère productive : la grève du travail reproductif peut permettre une implication nouvelle de pas moins de la moitié des travailleur-se-s du secteur productif.

Néanmoins, les difficultés liées à ce type de grève ne sont pas à minimiser. La principale est la question de l'éclatement : la sphère familiale a ceci de particulier que précisément elle est privée. Comme le souligne l'hymne des femmes, « dans toutes les maisons, les femmes, hors du monde reléguées, [...] l'une de l'autre ignorée ». Contrairement aux lieux de travail, qui permettent une concentration dans le temps et dans l'espace des travailleur-se-s, le travail reproductif effectué dans le cadre familial est éclaté, dispersé, individualisé. En cela, il pose des problèmes comparables dans une certaine mesure au travail précaire et/ou ubérisé. Ce qui demande des dispositifs spécifiques pour y répondre : par exemple de développer un nouvel ancrage local en mettant au centre le quartier pour organiser la grève du travail reproductif, en créant des comités de grève locaux, en amont et pendant le déroulé de la grève. Une autre difficulté concerne la nature même du travail effectué. Comme il s'agit d'un travail sur la vie même, d'un travail qui produit et reproduit la vie, une grève du travail reproductif sur le temps long (cette question se posant dès qu'on sort du cadre limité d'une journée symbolique), demanderait une auto-organisation de la reproduction par les travailleurEs en lutte très rapide, et probablement beaucoup plus rapide que dans le cas des grèves du secteur productif. Or, l'auto-organisation ne surgit pas du jour au lendemain. Ce décalage pourrait impliquer soit une reprise du travail relativement rapide, mettant en échec une vraie grève du travail reproductif, soit que la mise en grève serait davantage la conséquence d'une mobilisation féministe déjà très avancée, plutôt que son point de départ.

Enfin, la grève féministe pose à nouveaux frais un certain nombre de questionnements stratégiques et tactiques. D'un côté, il n'est pas douteux que le travail reproductif en tant que tel est tout aussi central pour le

fonctionnement capitaliste que le travail productif, donc que sa centralité stratégique est réelle. De l'autre, pour autant, tactiquement, le travail reproductif ne touche à aucun secteur clé de l'économie. Contrairement à d'autres secteurs comme la pétrochimie, la métallurgie ou les transports par exemple, une grève de l'éducation, de la santé, du ménage, ne risque pas de paralyser le pays. Si la production et la reproduction continuent de la force de travail sont centrales dans le fonctionnement capitaliste, leur grève a des effets en grande partie différés dans le temps : cesser de produire et d'éduquer de nouveaux-elles travailleurEs par exemple n'aura des effets que sur du temps long. C'est finalement la grève de la reproduction de la force de travail quotidienne qui a des effets immédiats, mais qui sont en tout point semblables à ceux d'une grève du travail productif. Dans ce cas, pourquoi ne pas construire directement une grève du travail productif ?

CertainEs concluront peut-être de ces réflexions une secondarisation de la grève du travail reproductif sur la grève du travail productif. Mais dans le même temps, là où la grève du travail reproductif perd en force tactique, elle gagne en force symbolique, tant nos sociétés sont toute entière dépendantes d'une certaine organisation de la famille et des rôles de genre. Sur-tout, il faut ici penser ensemble reproduction et production : organiser la grève du travail reproductif, c'est organiser la grève du travail productif, et réciproquement. En effet, les deux sphères sont étroitement dépendantes. Une partie du travail reproductif est productif (dans les services publics, dans les services à la personne). L'ensemble du travail productif dépend du travail reproductif (pour que la force de travail soit produite et disponible pour le travail productif). Et la moitié des travailleurEs dans le secteur productif effectuent également le travail reproductif (les femmes). Donc, appeler à une grève du travail productif conséquente, c'est appeler également à une grève du travail reproductif. Et une grève féministe qui se veut victorieuse ne pourra se faire qu'en gagnant à un moment donné le secteur productif. C'est pourquoi nous devons dès aujourd'hui faire comprendre qu'une grève totale qui se veut victorieuse doit devenir une grève générale. □

À propos de la Guerre sociale en France, de Romaric Godin

PAR JEAN-MARIE HARRIBEY

Nous reproduisons, avec l'aimable autorisation de Jean-Marie Harribey, économiste, co-président du Conseil scientifique d'Attac, sa recension du livre la Guerre sociale en France¹, du journaliste de Mediapart Romaric Godin.

La France est entrée plus tardivement que les autres pays sous la domination du néolibéralisme, vu comme un ensemble de politiques économiques et sociales au service du capital et comme une pensée censée exprimer « la » science, « la » vérité sur la société. Pourquoi la France a-t-elle sombré dans ce système avec retard ? Parce que la classe dominante française, tant économiquement que politiquement, a eu du mal à se débarrasser du modèle social français et des résistances que le peuple a opposées à sa destruction au cours des années 1970 à 2000. Romaric Godin nous conte par le menu les tentatives, qui, pourtant, n'ont pas manqué tout au long de la période post-fordiste, pour faire prendre à la France le virage néolibéral. Que ce soit sous les présidences de Giscard d'Estaing, de Mitterrand, de Chirac, de Sarkozy et de Hollande, toutes ont été marquées par la mise en place de plans d'austérité, de privatisations successives et de restrictions de droits sociaux et de la protection sociale, pendant que le chômage restait à un niveau élevé et que la précarité s'installait. Mais, chaque fois, les résistances sociales furent fortes, et bien que souvent défaites, notamment lors des luttes contre les réformes des retraites, elles exprimèrent le refus de la population française de s'engager dans la voie néolibérale, en particulier pour se soumettre à la « concurrence libre et non faussée » de l'Union européenne.

Romaric Godin soutient la thèse que les attermolements, sinon les contradictions, de la classe dominante pour imposer pendant près de quatre décennies le déroulement d'un programme néolibéral complet, tiennent à la difficulté de réunir un bloc social suffisamment homogène et nombreux face aux résistances sociales. Ainsi s'expliquent les échecs des gouvernements de gauche et de droite. De gauche parce qu'ils abandonnèrent

les catégories populaires sans pour autant satisfaire pleinement les exigences du capital ; de droite parce qu'ils faisaient un pas de plus que ceux de gauche vers le néolibéralisme tout en exaspérant les chevaux du capital qui piaffaient pour aller plus vite et plus loin.

LA REVANCHE DU CAPITAL

Et vint l'ère Macron. Mis en orbite par les forces les plus avancées de l'économie financiarisée et les têtes pensantes de celle-ci, comme Jacques Attali et Alain Minc, Emmanuel Macron est le président désigné pour enfin sortir la France de cet entre-deux qui la caractérisait et pour la néolibéraliser à marche forcée. « *Le néolibéralisme est la réaction au recul du capital dans sa lutte avec le travail depuis les années 1930. La fin du XXe siècle s'annonce comme une revanche, un retour de bâton. La priorité sera désormais donnée au capital sur le travail* » (p. 32-33), explique Romaric Godin.

Il faut alors comprendre le changement de la nature de l'État que le passage au néolibéralisme opère : ce n'est plus l'« État social » empreint d'une certaine neutralité entre capital et travail, c'est l'État au service entier du capital, qui dit ouvertement que, « *puisque le marché est un outil pour assurer le bien commun, là où la démocratie s'en montre incapable* », alors « *il faut en quelque sorte, remettre la démocratie à sa place, c'est-à-dire hors des structures économiques et sociales, et faire le bien du peuple malgré lui. Voilà pourquoi le néolibéralisme a besoin d'un État fort : pour garantir que les droits populaires ne toucheront pas au fonctionnement du marché.* » (p. 39). En d'autres termes, « *le néolibéralisme ne s'oppose pas aux règles pour encadrer le marché, mais ces règles ne sont là que pour permettre le bon fonctionnement du marché. Ce qu'il faut absolument éviter, ce sont des règles qui protègent le travail et lui*

donnent une capacité de définir le prix en dehors du marché : un système de revalorisation automatique, une lutte syndicale pour les salaires pour des protections légales de l'emploi et des salaires. Car, alors, le travail obtiendrait un prix "injuste". » (p. 47). L'une des originalités du livre de Romaric Godin est ici : bien montrer que l'idéologie néolibérale s'évertue à convaincre que la justice procède du marché. Macron ressuscite le penseur néolibéral du XXe siècle : Hayek.

L'ÉTAT AU SERVICE ENTIER DU CAPITAL

Ainsi s'explique le changement profond des interventions de l'État au cours des années récentes et exacerbé depuis le début du règne de Macron. Le tournant autoritaire et la répression des mouvements sociaux étaient déjà intervenus lors de l'adoption de la loi El Khomri sous le gouvernement Hollande-Valls. Ils se sont accentués fortement lors des ordonnances Pénicaud et lors du mouvement des Gilets jaunes. Remarquons que, dans tous ces cas, il s'agit toujours d'une offensive gouvernementale, appuyée sur la classe capitaliste, contre le travail, afin d'en réduire les droits, ou, dans le cas des Gilets jaunes, contre l'expression spontanée des classes populaires. Progressivement, l'installation du néolibéralisme économique s'accompagne d'une « démocratie autoritaire » assise sur les violences policières. On retrouve chez Romaric Godin une thèse proche de celle qu'a défendue l'an dernier aussi avec brio Grégoire Chamayou². Bien sûr, Macron n'invente pas le fil à couper le beurre. Son programme est théorisé depuis bien des années au sein des institutions multilatérales comme la Banque mondiale ou l'OCDE, qui se gargarisent de concepts bidons mais très idéologiques comme celui de « croissance inclusive ». Romaric Godin

donne de celle-ci une définition très parlante : « Ce terme dit clairement qu'il ne s'agit là que de fournir à l'individu la capacité d'entrer sur les marchés et d'y être concurrentiel » (p. 50). Le discours sur la France start-up, l'autoentrepreneur, devenir milliardaire s'explique alors : le renvoi à chaque individu de la responsabilité de son sort, hors de tout encadrement social. Le rôle joué par la commission Attali sur la croissance, nommée par Sarkozy (dont Macron fut le rapporteur général adjoint) est ainsi rappelé : « Cette stratégie du tout ou rien est le signe d'une radicalisation des élites néolibérales. Il faut à tout prix abattre l'hybridation du modèle français en le rapprochant de la pureté de la vérité néolibérale. Cette commission marque en cela un tournant. L'offensive culturelle ayant échoué au cours des trente dernières années, vient maintenant cette tentative de passage en force. Le message est clair : les élites ne veulent plus attendre et sont décidées à agir. Le capital entend bien prendre sa revanche sur le travail et sur un système politique qui a trop transigé avec lui. » (p. 123-124). Et cette lutte contre le travail revêt les habits de la lutte contre les rentes, « autrement dit contre les entraves au marché » (p. 147). Assurer un revenu minimum aux chômeurs, oui, mais à condition que ce soit « pour aller sur le marché » car « autrement ce serait une rente » (p. 148). On pense immédiatement au célèbre et cynique « pognon de dingue ».

UN BLOC SOCIAL INTROUVABLE

La stratégie politique de Macron, qui lui a permis de conquérir le pouvoir en une guerre éclair contre les partis traditionnels, s'éclaire : cristalliser un bloc politique, certes minoritaire dans le pays, mais suffisant pour apparaître comme un rempart contre le Rassemblement national lepéniste. Et ça a marché. Mais, nous dit Romaric Godin, un bloc politique, *a fortiori* minoritaire, ne fait pas un bloc sociologique capable d'emporter l'adhésion d'une population. Les choses ne sont donc pas jouées définitivement malgré la pression omniprésente : « Ces arguments destinés à faire taire quiconque s'oppose au néolibéralisme seraient plutôt dérisoires tant le discours est autoréalisateur : on demande à une population rétive ses connaissances en économie néolibérale. On constate qu'elle en rejette les conclusions et, comme on identifie l'économie au néolibéralisme, on estime que l'inculture est la source du malheur du peuple. » (p. 119). Il s'ensuit que, « dans une

« démocratie néolibérale », les contre-pouvoirs sont ceux des « experts », autrement dit ceux qui valident la pensée néolibérale dans des institutions « indépendantes » chargées d'assurer une voie politique qui échappe aux « passions populaires ». C'est tout le contraire des corps intermédiaires qui doivent rendre des comptes à des adhérents, des lecteurs ou des militants et qui mettent le pouvoir face à la volonté de ces derniers. » (p. 209).

Aussi, la « sécession » des élites « correspond à l'avènement du néolibéralisme en France, autrement dit à cette pensée radicale porteuse de l'idée que le capital et la richesse représentent le camp de la raison. Le néolibéralisme courant a renforcé l'esprit de classe, l'unité sociale autour de la défense du capital. Dans la guerre so-



cial qui est menée, c'est l'identité de cette classe, son existence même qui est en jeu. C'est aussi son échec : celui de n'avoir pu rallier à ses intérêts la masse de la population, comme l'avait fait jadis la *Bildungsbürgertum* (bourgeoisie cultivée — note de la rédaction de l'Anticapitaliste) allemande autour du choc de l'hyperinflation. Mais c'est que l'histoire française est différente, marquée par la violence de la lutte sociale, ce qui rend impossible une large union derrière le capital. » (p. 215-216).

UN LIVRE UTILE POUR LE DÉBAT POLITIQUE INDISPENSABLE

Le livre de Romaric Godin est une très bonne ouverture pour comprendre la situation sociale actuelle et surtout décrypter ce qui se dissimule derrière les commentaires médiatiques lénifiants les plus courants. « Parvenu au pouvoir grâce

à une alliance de circonstance avec une partie des opposants au néolibéralisme pour empêcher l'extrême droite d'accéder au pouvoir, Emmanuel Macron a estimé que son élection signifiait adhésion à des idées. Mais pour transformer cette illusion légale en réalité et réaliser son rêve de « transformation néolibérale », il lui faut davantage que gagner une élection : il lui faut mener un combat culturel et faire accepter aux Français une marchandisation et une individualisation croissantes de la vie sociale, ainsi que l'abandon progressif des systèmes de solidarité et de protection mis en place depuis 1945. Dans ce projet de démolition de l'État social français, il faut passer en force et sans relâche contre le corps social français. Et comme le jeu démocratique ne peut plus régler ce genre de conflit, c'est ailleurs qu'il se règle. » (p. 236).

Bien sûr, tout livre peut prêter à discussion, celui-ci également. Par exemple, il n'est pas certain que le mouvement des Gilets jaunes soit un mouvement des « classes moyennes » (p. 169). Ce mouvement a justement montré l'évanescence de ce concept de « classes moyennes ». Sur les ronds-points et dans les manifestations, c'étaient plutôt des membres des classes populaires qui étaient majoritairement là³. Peut-être aussi, le fait que la crise écologique vienne aujourd'hui renforcer la crise sociale, les deux constituant le caractère systémique de la crise, mériterait d'être davantage souligné, d'autant que cela creuse un peu plus le fossé entre le discours néolibéral et la réalité que le président n'entend pas faire dévier de sa trajectoire. Macron flamboie mais sa stratégie ne peut que nous enfoncer davantage dans l'impasse. Et Romaric Godin a raison de conclure son ouvrage en écrivant que « deux forces formidables sont actuellement en jeu pour permettre de construire une alternative. La première est l'urgence écologique [...] La seconde force est le rejet de cet autoritarisme qui vient se nicher au cœur de la démocratie pour sauver les intérêts d'une classe particulière⁴. » (p. 242). □

(1) Romaric Godin, *La Guerre sociale en France. Aux origines de la démocratie autoritaire*, Paris, La Découverte, 2019. Remension publiée le 1er octobre sur le site d'Attac.

(2) Grégoire Chamayou, *La Société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, la Fabrique, 2018.

(3) Jean-Marie Harribey, « La sociologie des classes n'est plus une sociologie », 5 janvier 2019, Blog sur Alternatives économiques.

(4) Le livre de romaric Godin complète utilement le livre d'Attac et de la Fondation Copernic publié au bout d'un an de présidence macronienne, *Macron, Un business model au service des puissants*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018.

Grèves des sans-papiers Paris Banlieue...

La lutte paie !

Erwan Bikou

PAR ALAIN POJOLAT

Entamée le 1er octobre, alors que se tenait à l'Assemblée Nationale un énième débat sur l'immigration, la grève coordonnée de 130 salariéEs sans papiers soutenuEs par leurs syndicats CGT constitue une belle victoire. Dans 11 des 12 entreprises touchées par des occupations ou des piquets de grève, les salariéEs sans papiers ont obtenu la délivrance par leurs employeurs les CERFA indispensables à toute demande de régularisation.

Ce qu'il n'était pas possible d'obtenir quelques jours avant le mouvement le devenait sous la pression des grévistes. Mieux, sur certains sites, les directions acculées ont dû se résoudre à négocier sur des revendications allant au-delà de la régularisation. Ainsi au KFC de la place d'Italie, les grévistes ont obtenu la modification de leurs contrats de travail de 13h00 hebdomadaire à des contrats à temps plein. A Campanile ils/elles ont obtenu une révision de leurs prime et une requalification de leurs statuts (ce qui équivaut pour certains une hausse de salaire de 300 euros).

LES PATRONS ET LES PRÉFECTURES FONT DE LA RÉSISTANCE

A l'heure où est écrit ce texte, seul un patron sur les 12 concernés fait toujours de la résistance, celui de la boîte d'intérim Cervus à Levallois Perret. Influencés peut-être par un syndrome d'impunité locale, les responsables de l'agence et les flics municipaux multiplient les provocations racistes et les menaces « Si vous remettez des affiches, je vous tire dessus »

S'appuyant sur la circulaire Valls du 28 novembre 2012, exigeant une présence d'au moins 5 ans sur le territoire français et des feuilles de paie relatives au séjour, les préfetures font du zèle et contestent les dos-

siers qui leur sont présentés par les organisations syndicales.

CHRONOPOST : LA LUTTE CONTINUE !

Jeudi 24 octobre, une manifestation des salariéEs de Chronopost filiale à 100 % de la Poste accompagnée de nombreux sans papiers et de leurs soutiens se rendait une nouvelle fois à la préfecture du Val de Marne pour y être entenduEs. Depuis 4 mois, ces salariéEs sont en lutte pour leur régularisation et se heurtent à une fin de non-recevoir. Ils/elles dénoncent un « système de sous-traitance en cascade » par lequel La Poste, Chronopost, Derigebourg et Mission Intérim se rejettent la patate chaude pour faire obstacle aux conditions de régularisation et maintenir un système bien huilé afin de perpétuer la précarité, des salaires au rabais et des conditions de travail intenable. Les grévistes et leur syndicat SUD exigent la régularisation de toutes et tous les salariéEs concernéEs ainsi que l'instauration d'un guichet unique de régularisation.

LES GRÈVES ET LA SOLIDARITÉ SONT NOS ARMES

Dans un autre registre, les femmes de ménage de l'hôtel Ibis Batignolles de Paris 17ème se battent avec courage et détermination depuis près de 4 mois pour obtenir

« l'internalisation » de leur contrat de travail et exiger ainsi des salaires et des conditions de travail plus décentes. Sans l'apport financier organisé par leur comité de soutien et les cagnottes de solidarité, leur lutte serait fragilisée et ne leur permettrait pas de tenir sur une aussi longue durée.

QUELQUES LEÇONS À TIRER POUR PRÉPARER LA SUITE

Oser lutter, oser vaincre : lorsque des équipes syndicales réellement motivées donnent la confiance aux salariéEs sans papiers pour se mettre en grève contre le chantage patronal à la régularisation, contre la sur exploitation dont ils s et elles sont victime, elles trouvent le plus souvent des acteurs et des actrices déterminéEs et qui vont jusqu'au bout ! Pour cela, il faut utiliser l'arme syndicale qui permet d'éviter la dispersion, de regrouper les salariéEs d'un même employeur (certainEs par peur de la répression patronale et policière ne disent même pas à leurs collègues de travail qu'ils/elles sont sans papiers) C'est le boulot des anticapitalistes de considérer comme un axe important de leur activité militante d'organiser la solidarité active aux luttes des sans-papiers qui sont la partie la plus exploitée et la plus vulnérable de notre classe ! □